



Relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires MAS

Rapport sur la qualité des données financières

Neuchâtel, 2023

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)	Concept de mise en page:	Section Services de santé
Renseignements:	section Services de santé, OFS, gesundheit@bfs.admin.ch	Images:	© OFS
Rédaction:	Frédéric Clausen, OFS	Graphiques:	© OFS
Contenu:	Frédéric Clausen, OFS	Téléchargement:	www.statistique.ch
Domaine:	14 Santé	Copyright:	OFS, Neuchâtel 2023 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
Langue du texte original:	Français		



Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Le relevé MAS.....	4
2.1	Population de base	4
2.2	Déroulement	5
2.3	Questionnaire	6
2.4	Participation au relevé.....	7
2.5	Buts d'utilisation des données.....	9
2.6	Pondération des résultats.....	10
3.	Données financières dans le relevé MAS	11
3.1	Structure et contenu	11
3.2	Définitions des variables	13
3.3	Mécanismes de contrôle des données	14
4.	Indicateurs	17
4.1	Tableau de synthèse.....	18
4.2	Indicateurs détaillés	21
4.2.1	Total des charges de l'entreprise	21
4.2.2	Total des charges de l'entreprise (entreprises dans plusieurs cantons)	22
4.2.3	Total des produits de l'entreprise.....	23
4.2.4	Total des produits de l'entreprise (entreprises dans plusieurs cantons)	25
4.2.5	Résultat d'exploitation de l'entreprise	26
4.2.6	Charges de matériel et produits d'analyses de laboratoire	28
4.2.7	Charges et produits des médicaments	29
4.2.8	Total des charges de personnel de l'entreprise	30
4.2.9	Total des charges diverses de l'entreprise.....	31
4.2.10	Total des produits LAMal de l'activité de l'entreprise	32
4.2.11	Total des produits de l'activité de l'entreprise	34
5.	Références bibliographiques.....	36
6.	Annexes	37
6.1	Annexe 1 : opérationnalisation des critères de sélection des entreprises interrogées	37
6.2	Annexe 2 : fonctionnement de l'étape « Initialisation »	38
6.3	Annexe 3 : fonctionnement de l'étape « Typologie »	39
6.4	Annexe 4 : interfaces MAS-RoKo et MAS-medkey	40
6.4.1	Informations générales	40
6.4.2	Conditions et règles d'importation	40
6.4.3	Divergences MAS-RoKo et MAS-medkey	41
6.4.4	Utilisation de l'importation des données de RoKo et de medkey	43
6.5	Annexe 5 : statuts de participation des entreprises	44
6.6	Annexe 6 : exemple de courriel adressé aux entreprises répondantes en cas d'anomalies détectées.....	45
6.7	Annexe 7 : liste détaillées des indicateurs	46

1. Introduction

Environ 18'000 entreprises sont interrogées chaque année dans le cadre du relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires (MAS) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce relevé permet de recueillir, entre autres, des informations sur la comptabilité d'exploitation (compte de résultat) des cabinets médicaux et des centres ambulatoires.

Le présent rapport a pour but d'évaluer et de mesurer la qualité des données financières transmises à l'OFS par les cabinets médicaux et les centres ambulatoires. Il offre aux utilisateurs des données du relevé MAS des informations utiles pour l'interprétation et l'exploitation adéquate des données. Il permet à l'OFS d'évaluer et de développer les mécanismes de contrôle des données intégrés dans le questionnaire du relevé, afin d'en améliorer la qualité.

Dans une première partie du rapport sont présentées les caractéristiques principales du relevé MAS ([chapitre 2](#)) : critères de participation des entreprises, déroulement du relevé, conception du questionnaire électronique, participation et traitement des données. La structure et le contenu des données financières recueillies dans le relevé MAS ainsi que les mécanismes de contrôle des données intégrés dans le questionnaire électronique sont ensuite présentés en détail ([chapitre 3](#)).

La deuxième partie du rapport contient différents indicateurs permettant de mesurer la qualité des données financières et son évolution ([chapitre 4](#)). Différentes caractéristiques des entreprises sont prises en compte dans la construction des indicateurs : entreprise avec ou sans infrastructure propre pour la fourniture des prestations médicales, forme juridique de l'entreprise (entreprise individuelle ou autre forme juridique (SA, SARL, etc.)), date début d'activité de l'entreprise, etc.

Les résultats portant sur le dernier relevé réalisé ([chapitre 4.1](#)), soit le relevé des données de l'année de référence 2020, montre que la qualité d'ensemble des données financières est bonne. Les indicateurs mettent toutefois en évidence des incohérences potentielles dans les données, qui doivent être prises en compte dès lors que l'attention se porte sur des populations particulières d'entreprises (p.ex. celle des entreprises actives dans plusieurs cantons), sur des informations financières dont la saisie est optionnelle (p.ex. les charges et les produits du laboratoire (analyses de laboratoire)), ou sur le chiffre d'affaires LAMal des entreprises, près de 8% des entreprises indiquant un chiffre d'affaires LAMal nul alors qu'elles ont fourni des prestations à leurs patients selon la LAMal.

2. Le relevé MAS

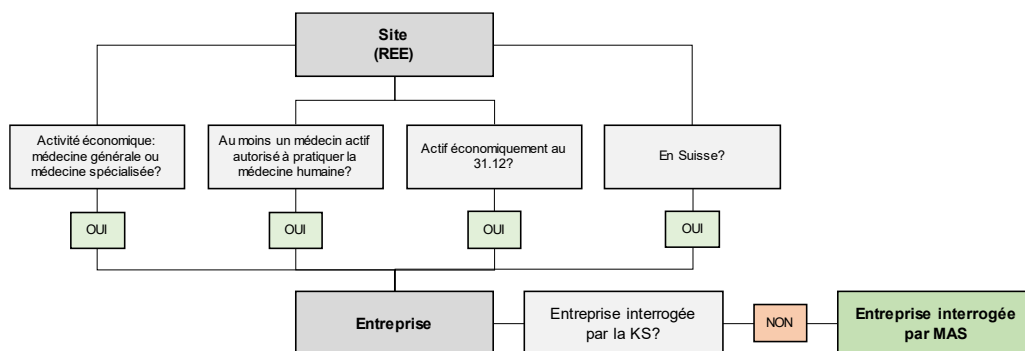
Le relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires (relevé MAS (Medical Ambulatory – Structure)) porte sur la structure et l'offre des cabinets médicaux et des centres ambulatoires (hors secteur hospitalier), interrogés en tant qu'entreprises avec personnalité juridique. Le relevé fournit des données au niveau des entreprises, de leurs sites et du personnel médical et non médical.

Le relevé MAS est une enquête exhaustive et obligatoire¹. Les données sont relevées à des fins statistiques, conformément à la loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992 (RS 431.01) et à l'article 23 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) du 18 mars 1994 (RS 832.10), ainsi qu'à des fins de surveillance légale, conformément à l'article 59a de la LAMal. Le premier relevé réalisé portait sur les données de l'année référence 2015. Depuis les données 2017, le relevé est réalisé à un rythme annuel.

2.1 Population de base

Le relevé est obligatoire pour toutes les entreprises dont les sites, situés en Suisse, ont une activité médicale ambulatoire², sont économiquement actifs³ au 31.12 de l'année de référence et comptent au moins un médecin autorisé à pratiquer la médecine humaine [1]. Les entreprises interrogées par la statistique des hôpitaux (KS) sont exclues de la population de base MAS (G1). Le registre des entreprises et établissements de l'OFS (REE⁴) est le cadre de référence dans lequel sont identifiées les entreprises remplissant les critères de participation au relevé MAS. Il fournit les informations relatives à l'adresse des entreprises et de leurs sites (données initiales). Informations détaillées sur l'opérationnalisation des critères de sélection des entreprises dans le REE en [annexe 1](#).

G1 Critères de sélection des entreprises



L'identification correcte des entreprises appelées à participer au relevé MAS dépend de la qualité et de l'actualité des données du registre des entreprises et établissements de l'OFS. Ce registre lui-même est alimenté par différentes sources (G2).

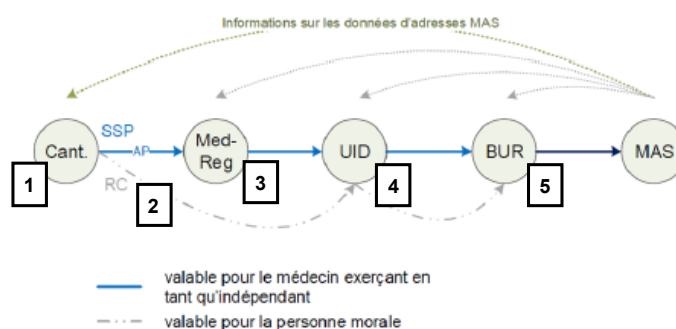
¹ Plus de détails : www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Santé → Bases statistiques et enquêtes → Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires.

² Un site ayant une activité de médecine ambulatoire a, selon la nomenclature générale des activités économiques (NOGA), le code 8621 (activité des médecins généralistes) ou 8622 (activité des médecins spécialistes).

³ Un site d'une entreprise est économiquement actif si des cotisations AVS sont payées par l'entreprise, soit pour l'indépendant propriétaire de l'entreprise (entreprise individuelle), soit pour les employés.

⁴ Le REE comprend toutes les entreprises et tous les établissements de droit privé et public établis et générant une activité économique sur le territoire suisse. Le REE sert de registre d'adresses pour les relevés statistiques de l'OFS auprès des entreprises et des établissements. Plus de détails : www.statistique.ch → Registres → Registres des entreprises → Registre des entreprises et des établissements.

G2 Chaîne de registres à l'origine de la population de base MAS



1. Cantons (services de santé publique (SSP)) : registres des autorisations de pratiquer (médecins individuels).
2. Registre du commerce (RC) : registre des entreprises (hors entreprises individuelles (indépendants)).
3. Registre des professions médicales (MedReg) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) : inscription par les cantons des autorisations de pratiquer délivrées (médecins individuels).
4. Registre des numéros d'identification des entreprises (UID) de l'OFS : renseigné par MedReg pour les entreprises individuelles (indépendants) et par le RC pour les autres formes juridiques.
5. Registre des entreprises et des établissements (REE) de l'OFS : informations sur toutes les entreprises actives en Suisse et leurs sites, classification de l'activité économique des sites (classification NOGA).

La qualité et l'actualité des données initiales (adresse de l'entreprise et de ses sites) des cabinets établis en entreprise individuelle dépend de l'ensemble de la chaîne de registres (cantons – MedReg – registre IDE⁵ – registre REE – section OFS GESV⁶), alors que celles des données initiales des cabinets et centres ambulatoires organisés en SA, SARL ou autre forme juridique dépend principalement du registre du commerce [2].

2.2 Déroulement

La durée de réalisation du relevé MAS, depuis le relevé des données 2017, est de 5 mois environ (T1). Il débute mi-novembre et s'achève mi-avril⁷. Le premier relevé MAS (données 2015) a été plus étendu.

T1 Calendrier du relevé MAS

Année de référence	Début du relevé	Fin du relevé	Fin la période de prolongation	Durée totale (en jours)
2015	15.11.2016	21.04.2017	15.06.2017	213
2017	12.11.2018	28.02.2019	26.04.2019	166
2018	11.11.2019	29.02.2020	30.03.2020	141
2019	09.11.2020	28.02.2021	16.04.2021	159
2020	08.11.2021	28.02.2022	14.04.2022	158

Les entreprises appelées à participer au relevé MAS reçoivent un courrier d'invitation (courrier postal). Ce courrier contient les données d'accès au questionnaire électronique : nom d'utilisateur et mot de passe.

Différentes mesures ont été mises en place pour favoriser la participation des entreprises :

- Envoi de courriels de relance, au cours de la période précédant la fin du relevé (introduit dès le

⁵ Registre IDE : Le registre IDE tenu par l'OFS est une banque de données centrale servant exclusivement à l'identification des entreprises. Toutes les entreprises actives en Suisse sont considérées dans le registre IDE.

⁶ Section Services de santé de l'OFS.

⁷ L'OFS a arrêté le relevé des données de l'année 2018 de façon anticipée, fin mars 2020 au lieu de mi-avril 2020, afin de décharger les cabinets médicaux et les centres ambulatoires dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

- relevé MAS des données 2015) ;
- Envoi de courriels de rappel, au cours de la période de prolongation (introduit dès le relevé MAS des données 2015) ;
- Envoi automatique de rappels aux entreprises ayant atteint l'étape « Relevé » du questionnaire et qui, après 4 jours, n'ont pas transmis le questionnaire à l'OFS, alors que l'ensemble des champs obligatoires a été renseigné et qu'aucune erreur ne subsiste (introduit dès le relevé MAS des données 2018).

Une hotline est en activité durant toute la durée du relevé. Elle répond aux questions des entreprises participantes, par courriel ou par téléphone, tous les jours ouvrables de la semaine. Les questions adressées à la hotline portent principalement sur la participation et sur les définitions. La hotline joue un rôle important pour assurer la qualité des données. Il y a en moyenne un contact avec la hotline par questionnaire transmis à l'OFS.

2.3 Questionnaire

Les données du relevé MAS sont récoltées avec un questionnaire électronique. Seule la transmission électronique des données est possible, comme spécifié dans l'annexe 193 de l'Ordonnance sur les relevés statistiques du 30.06.1993 (RS 431.012.1) et à l'article 30a, alinéa 2, de l'Ordonnance sur l'assurance-maladie du 27.06.1995 (RS 832.102).

Le questionnaire est conçu pour être rempli de façon autonome par l'entreprise participante ; toutes les informations nécessaires à son remplissage sont intégrées au questionnaire (définitions, instructions et aides sous forme de fiches d'informations, de tooltips ou de fenêtres pop-up). Les données sont sauvegardées en permanence, ce qui permet de compléter le questionnaire en plusieurs sessions.

Le questionnaire du relevé MAS se compose de 6 étapes successives (G3).

G3 Etapes du questionnaire MAS



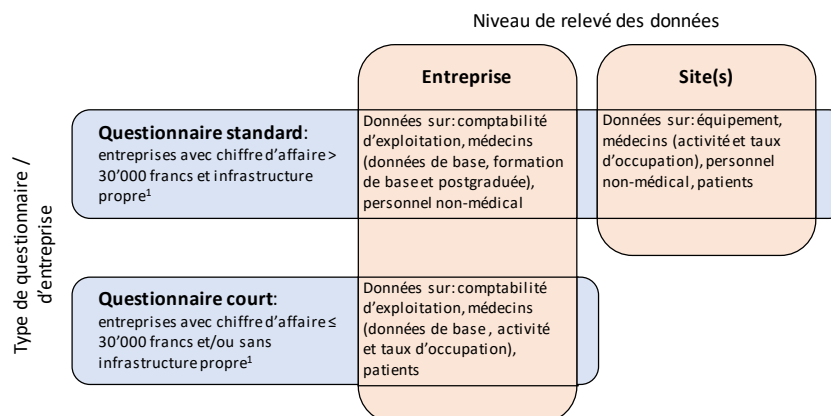
1. Introduction : Page d'accueil du questionnaire.
2. Initialisation : L'exactitude des données au 31.12 de l'année de référence relatives à l'entreprise et à ses sites est vérifiée.
 - Entreprise : vérification du nom de l'entreprise, de l'adresse de son siège et de sa forme juridique.
 - Site : vérification de l'adresse des sites de l'entreprise, sur lesquels des prestations médicales sont fournies (« points of care ») et qui doit/doivent compter au moins un médecin actif autorisé à pratiquer la médecine humaine.

L'étape « Initialisation » permet de vérifier que l'entreprise interrogée remplit bien les critères de participation au relevé. Informations détaillées sur cette étape en [annexe 2](#).

3. Typologie (de l'entreprise) : Cette étape permet de vérifier le type d'activité des sites de l'entreprise pour l'année de référence et d'orienter l'entreprise vers le questionnaire standard ou le questionnaire court. Les entreprises qui ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 30'000 francs dans l'année de référence et qui disposent d'une infrastructure propre pour la fourniture des prestations médicales remplissent le questionnaire standard. Les entreprises qui ont réalisé un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 30'000 francs dans l'année de référence ou qui ne disposent pas d'une infrastructure propre remplissent le questionnaire court (introduit dès le relevé MAS des données 2017). Informations détaillées sur l'étape « Typologie » en [annexe 3](#).
4. Année précédente : Dans le cas d'une participation lors de deux relevés consécutifs (questionnaire standard uniquement), certaines données de l'année précédente (données stables d'une année à l'autre : p.ex. titres de formation médicale postgrade) peuvent être importées.

5. Relevé (G4) : Le questionnaire standard comporte quatre chapitres principaux : sites, personnes (médecins et personnel avec fonction non médicale), finances et thèmes actuels. Le questionnaire court comporte trois chapitres : données d'entreprise (y.c. données financières), personnes (médecins), thèmes actuels. Au sein de l'étape « Relevé », les chapitres peuvent être remplis dans n'importe quel ordre.

G4 Type de questionnaire et niveau de relevé des données



1) Infrastructure propre: Par infrastructure sont entendus les locaux, le mobilier, les appareils médicaux, le personnel et le matériel nécessaires à la réalisation des prestations médicales. L'infrastructure appartient à l'entreprise lorsque c'est elle-même qui l'a acquise et/ou qui supporte les charges relatives à sa disponibilité.

Dans le questionnaire standard, différentes données peuvent être importées à partir de plateformes externes :

- Chapitre « Personnes », Médecins : informations de base sur les médecins (sexe, année de naissance, nationalité, etc.) et leurs titres de formation médicale postgrade provenant de [MedReg](#) et [doctorfmh.ch](#).
- Chapitre « Personnes », Personnel avec fonction non médicale : nombre de personnes et pourcentages de poste à partir de [medkey](#).
- Chapitre « Sites » : données générales (type de remise de médicaments p.ex.) et données sur les patients (nombre de patients et de contacts) à partir de [NewIndex](#) ou de [medkey](#).
- Chapitre « Finances » : données relatives aux charges et aux produits à partir de [RoKo](#) ou de [medkey](#).

L'importation des données de plateformes tierces n'est pas automatique. L'entreprise participante doit soit suivre le processus permettant de les importer via une interface de type « webservice » (données de MedReg, doctorfmh.ch, NewIndex et RoKo), soit les importer en chargeant un fichier xml (données de medkey). Avant l'importation, les données préalablement saisies dans des champs dans lesquels des données sont importables sont supprimées. Ainsi, lors d'une importation des données de la plateforme RoKo, toutes les données déjà saisies dans le chapitre « Finances » sont effacées. Après l'importation, les données peuvent être modifiées. Informations détaillées sur RoKo et medkey en [annexe 4](#).

6. Fin (conclusion) : Cette étape permet à l'entreprise participante de sauvegarder ses données (fichier xml, PDF) et de transmettre le questionnaire à l'OFS.

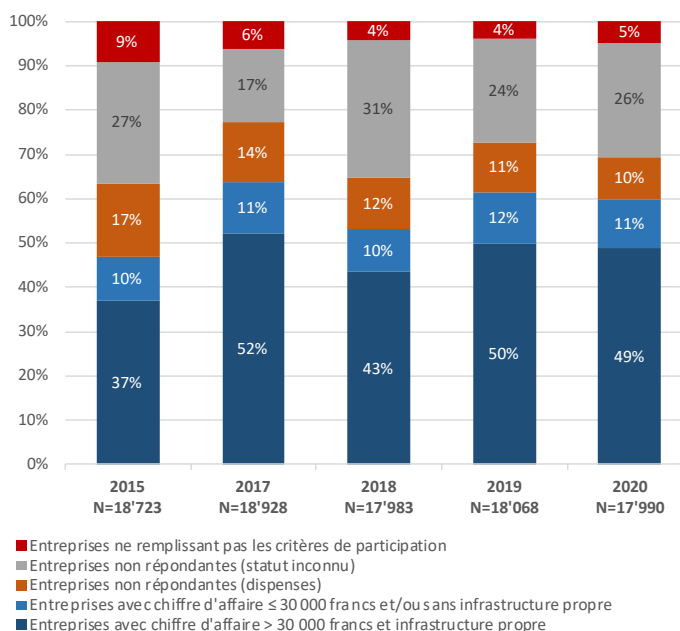
Depuis le relevé des données 2017, les entreprises participantes ont la possibilité de recommencer une étape du questionnaire. En cas de saisie erronée des données en particulier, une entreprise peut, de façon autonome, recommencer l'étape « Initialisation », « Typologie » ou « Année précédente » (questionnaire standard). Dans ce cas, les données des étapes suivantes sont effacées. Si l'entreprise participante souhaite corriger ses données alors qu'elle a déjà transmis son questionnaire à l'OFS, elle peut contacter l'OFS qui pourra réouvrir son questionnaire.

2.4 Participation au relevé

Bien que le relevé MAS soit *de jure* un relevé obligatoire et exhaustif, un contact n'a été établi qu'avec 74% des 17'990 entreprises interrogées au terme du relevé des données de l'année de référence 2020

(G5). 49% des entreprises ont transmis le questionnaire standard, 11% le questionnaire court, 10% étaient non répondantes (dispensées) et 5% ont été identifiées comme ne remplissant pas les critères de participation au relevé (hors population-cible). L'OFS n'a eu aucun contact avec 26% des entreprises invitées à participer (statut inconnu). Le taux de réponse, calculé en excluant les entreprises n'appartenant pas à la population-cible, était de 63%. Informations détaillées sur les statuts de participation en [annexe 5](#).

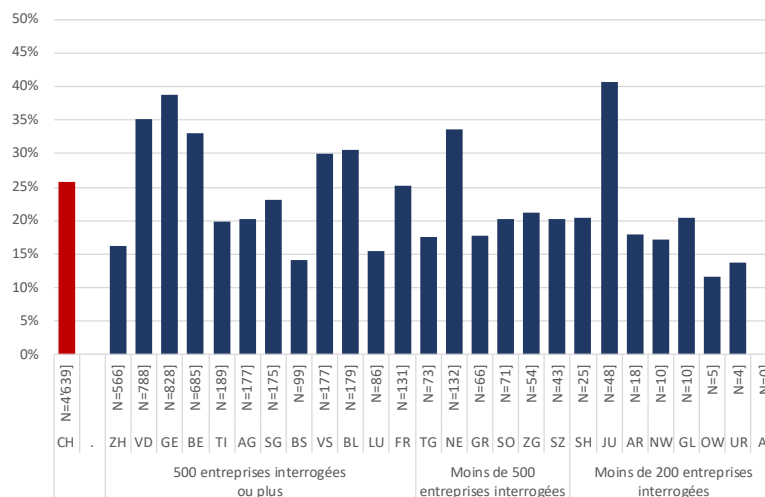
G5 Statut de participation des entreprises, selon l'année de référence des données



Il faut noter que l'OFS a arrêté le relevé des données de l'année 2018 de façon anticipée, fin mars 2020 au lieu de mi-avril 2020, afin de décharger les cabinets médicaux et les centres ambulatoires dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

La participation au relevé est très différente selon le canton (G6). Parmi les cantons comptant au moins 200 cabinets médicaux et centres ambulatoires invités à participer au relevé MAS des données de l'année 2020, la part d'entreprises avec lesquelles aucun contact n'a été établi était la plus faible dans le canton de Bâle-Ville, avec 14% (699 entreprises interrogées au total), et la plus élevée dans le canton de Genève, avec 39% (2'133 entreprises interrogées au total). Les 16 entreprises interrogées établies dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures ont toutes eu un contact avec l'OFS : soit elles ont transmis le questionnaire, soit elles ont été dispensées.

G6 Entreprises non répondantes avec statut de participation « inconnu », 2020



2.5 Buts d'utilisation des données

Les données du relevé MAS sont récoltées à des fins statistiques, conformément à la loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992 (RS 431.01) et à l'article 23 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) du 18 mars 1994 (RS 832.10). Suivant les principes du traitement statistique de l'OFS, seules des données anonymes sont transmises et publiées. À partir du relevé des données 2017, les données sont également relevées à fins de surveillance légale. Le mandat légal de collecter des données à des fins de surveillance est inscrit à l'article 59a LAMal. L'OFS définit dans un règlement de traitement, conformément à l'art. 30c de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) du 27 juin 1995 (RS 832.102), quelles données peuvent être mises à disposition de quels destinataires à des fins de surveillance légale⁸. Les données des cabinets médicaux et centres ambulatoires transmises à des fins de surveillance légale sont anonymisées selon le règlement de traitement.

L'étape « Fin » du questionnaire (conclusion) permet à l'entreprise interrogée, par le biais de deux cases, de confirmer à quelles fins (statistiques et/ou administratives) les données transmises peuvent être utilisées. Par défaut, les deux cases sont cochées et les données transmises à des fins statistiques et de surveillance légale, conformément à la loi. L'entreprise interrogée conserve cependant la possibilité de décocher une des deux cases.

Les données de presque 100% des questionnaires transmis à l'OFS peuvent être utilisées à des fins statistiques (T2).

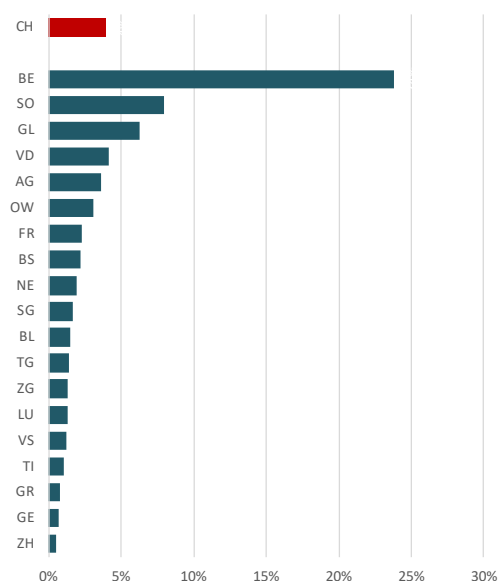
T2 Données selon le but d'utilisation autorisé

		Utilisation			
		statistique et administrative	administrative seulement	statistique seulement	Total
2015	N	-	-	8'793	8'793
	%	-	-	100.0	100.0
2017	N	11'175	13	856	12'044
	%	92.8	0.1	7.1	100.0
2018	N	8'911	7	615	9'533
	%	93.5	0.1	6.5	100.0
2019	N	10'575	4	549	11'128
	%	95.0	0.0	4.9	100.0
2020	N	10'311	4	425	10'740
	%	96.0	0.0	4.0	100.0

La proportion d'entreprises refusant l'utilisation de leurs données à des fins de surveillance varie de façon conséquente d'un canton à l'autre (G7). Pour les données 2020, toutes les entreprises des cantons de d'Appenzell Rhodes-Intérieures, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, du Jura, de Nidwald, de Schaffhouse, de Schwytz et d'Uri ont autorisé l'utilisation de leurs données à des fins de surveillance.

⁸ Plus de détails : www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Santé → Bases statistiques et enquêtes → Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires.

G7 Utilisation des données à des fins statistiques uniquement, selon le canton, 2020



2.6 Pondération des résultats

Etant donné le taux de réponse du relevé MAS, les résultats publiés par l'OFS font l'objet d'une pondération. Des poids sont attribués aux entreprises répondantes ayant transmis leurs données à des fins statistiques.

Les poids sont calculés pour tenir compte des différents aspects du processus de réponse. Ce processus, complexe, est notamment influencé par le fait qu'un contact ne peut être établi avec toutes les entreprises interrogées. Il l'est également par le fait que, parmi les entreprises avec lesquelles un contact est établi, une partie se révèle être hors-cible ou demeure non-répondante⁹. De plus, les entreprises répondantes, en fonction de leur chiffre d'affaires et de la disponibilité d'une infrastructure propre, remplissent soit le questionnaire standard soit le questionnaire court. Ces différents aspects (variables dépendantes) du processus de réponse sont modélisés sur la base de régressions logistiques intégrant des informations auxiliaires (variables indépendantes) disponibles pour l'ensemble des entreprises interrogées et provenant de différentes sources de données administratives.

⁹ La non-réponse est composée des entreprises avec qui l'OFS a eu un contact, mais qui n'ont pas transmis leur questionnaire, dans la majorité des cas parce qu'elles en ont été dispensées par l'OFS, ainsi que des entreprises avec lesquelles l'OFS n'a eu aucun contact.

3. Données financières dans le relevé MAS

3.1 Structure et contenu

Les variables financières récoltées dans le cadre du relevé MAS correspondent aux informations figurant dans le compte de résultats de l'entreprise pour l'année de référence. Une distinction systématique est faite entre les entreprises individuelles et les autres formes juridiques (SA, SARL, etc.) du fait que certaines variables financières répondent à des définitions différentes et que les résultats d'exploitation ne sont pas comparables.

Les valeurs financières doivent être saisies en francs suisses et être arrondies au franc près. Seul le résultat peut être négatif ; il correspond à la différence entre le total des produits et le total des charges.

La structure des données financières est différente selon qu'il s'agit du questionnaire standard (G8) ou du questionnaire court. Dans le questionnaire court lui-même, la structure dépend du fait que l'entreprise est indiquée ou pas comme « fournisseur de prestations » sur les factures qu'elle émet pour ses patients (G9 et G10).

Dans le questionnaire standard, les données financières sont relevées par canton. Ainsi, une entreprise avec des sites dans deux cantons remplit deux formulaires finances. Dans le questionnaire court, les données financières sont récoltées au niveau de l'entreprise uniquement.

G8 Structure du chapitre « Finances » (état MAS 2020), questionnaire standard, entreprise individuelle

CHARGES		PRODUITS	
	Total des charges	Produits LAMal	Total des produits
Charges de personnel			
Salaires des médecins employés (sans le propriétaire du cabinet):	optionnel		
Salaires du personnel de santé non médecin:	optionnel		
Salaires du personnel restant:	optionnel		
Charges sociales et prévoyance professionnelle (employés):	optionnel		
Achats de prestations de médecins:	optionnel		
Autres charges de personnel:	optionnel		
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL:	obligatoire		
Charges matérielles pour les activités médicales			
Médicaments:	optionnel		
Matériel de laboratoire:	optionnel		
Moyens et appareils:	optionnel		
Autres charges matérielles:	optionnel		
TOTAL DES CHARGES MATÉRIELLES POUR LES ACTIVITÉS MÉDICALES:	obligatoire		
Charges sociales et de prévoyance du propriétaire du cabinet			
TOTAL DES CHARGES SOCIALES ET DE PRÉVOYANCE DU PROPRIÉTAIRE DU CABINET	obligatoire		
Charges diverses			
Charges de locaux et loyers:	optionnel		
Charges informatiques et administratives:	optionnel		
Charges de véhicules:	optionnel		
Charges liées au capital:	optionnel		
Amortissements:	optionnel		
Assurances du cabinet:	optionnel		
Autres charges:	optionnel		
TOTAL DES CHARGES DIVERSES:	obligatoire		
Total des charges			
TOTAL:	automatique		
PRODUITS			
Produits de l'activité du cabinet			
Produits des prestations			
Produits des prestations médicales des médecins:		optionnel	optionnel
Produits des prestations du personnel non médecin:		optionnel	optionnel
Produits des analyses de laboratoire:		optionnel	optionnel
Total des produits des prestations:		optionnel	optionnel
Produits des médicaments et du matériel			
Produits des médicaments:		optionnel	optionnel
Produits des moyens et appareils, y.c. autre matériel:		optionnel	optionnel
Total des produits des médicaments et du matériel:		optionnel	optionnel
Autres produits de l'activité du cabinet:		optionnel	optionnel
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ DU CABINET:		obligatoire	obligatoire
Produits de l'activité des médecins hors du cabinet			
Produits des activités hospitalières:		optionnel	optionnel
Produits d'autres prestations des médecins:		optionnel	optionnel
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ DES MÉDECINS HORS DU CABINET:		obligatoire	obligatoire
Produits divers			
Produits de loyers et produits du capital:			optionnel
Paielements d'allocations en cas de perte de salaire ou de gain (sans le propriétaire du cabinet):			optionnel
Autres produits divers:			optionnel
TOTAL DES AUTRES PRODUITS:			obligatoire
Total des produits			
TOTAL:			automatique
RESULTAT			
Résultat total			
Total:			automatique
			LSF
			LSF - LAMal

C) Type de facturation des prestations

Votre entreprise est-elle indiquée comme "Fournisseur de prestations" (N°GLN / N°RCC) sur les factures de vos prestations médicales ?

☒ Oui ☐ Non

CHARGES

	Total des charges
Total des charges	
TOTAL:	obligatoire

PRODUITS

	Produits LAMal	Total des produits
Produits de l'activité du cabinet		
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE DU CABINET:	obligatoire	obligatoire
Produits de l'activité des médecins hors du cabinet		
Produits des activités hospitalières:	optionnel	optionnel
Produits d'autres prestations des médecins:	optionnel	optionnel
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE DES MEDECINS HORS DU CABINET:	obligatoire	obligatoire
Produits divers		
TOTAL DES AUTRES PRODUITS:		obligatoire
Total des produits		
TOTAL:		automatique

RESULTAT

Résultat total	
Total:	automatique

C) Type de facturation des prestations

Votre entreprise est-elle indiquée comme "Fournisseur de prestations" (N°GLN / N°RCC) sur les factures de vos prestations médicales ?

☐ Oui ☒ Non

CHARGES		PRODUITS	
	Total des charges		Total des produits
TOTAL:	obligatoire	TOTAL:	obligatoire
RESULTAT			
	Résultat total		
Total:	automatique		
	LSF		
	LSF + LAMal		

1. Variables obligatoires. Le poste doit être renseigné, avec un montant supérieur ou égal à 0 franc.
2. Variables optionnelles. Le poste peut être renseigné, avec un montant supérieur ou égal à 0 franc, ou rester vide. Dans la mesure où un montant est connu de l'entreprise, il doit être saisi (montant supérieur ou égal à 0 franc).
3. Variables automatiquement calculées. Dans le questionnaire standard, les totaux suivants ne peuvent être renseignés directement : total des charges et total des produits. Dans le questionnaire court, si l'entreprise est indiquée comme « fournisseur de prestations » sur les factures qu'elle émet pour ses clients, le total des charges doit être renseigné directement. Si l'entreprise n'est pas indiquée comme « fournisseur de prestations », le total des charges et le total des produits doivent être renseignés directement, car ce sont les deux seules informations relevées. Dans tous les cas, le résultat est calculé automatiquement.

- Total des charges : il correspond à la somme des totaux « charges de personnel », « charges matérielles pour les activités médicales », « charges sociales et de prévoyance du propriétaire du cabinet » (si la forme juridique de l'entreprise est l'entreprise individuelle) et « charges diverses ».
- Total des produits : il correspond à la somme des totaux « produits de l'activité du cabinet » (LAMal et non-LAMal), « produits de l'activité des médecins hors du cabinet » (total) et « autres produits ».
- Totaux intermédiaires des charges (p.ex. « total des charges personnel ») ou de produits (p.ex. « total des produits des prestations ») : ils sont calculés automatiquement et correspondent à la

somme des positions détaillées, à condition que toutes les positions détaillées soient renseignées (avec un montant supérieur ou égal à 0 franc) ; ils doivent être saisis directement si au moins une position détaillée est vide. Dans ce dernier cas, le montant saisi pour un total doit être égal ou supérieur à la somme des montants saisis pour les positions détaillées.

G11 Exemples de calcul de total intermédiaire (état MAS 2020)

Charges de personnel 	Total des charges	Total des charges
Salaires des médecins employés (sans le propriétaire du cabinet):	0 CHF	0 CHF
Salaires du personnel de santé non-médecin: 	54'000 CHF	54'000 CHF
Salaires du personnel restant: 	14'000 CHF	14'000 CHF
Charges sociales et prévoyance professionnelle (employés): 	14'000 CHF	14'000 CHF
Achats de prestations de médecins: 		0 CHF
Autres charges de personnel: 		0 CHF
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL:	100'000 CHF	82'000 CHF

La structure du chapitre « Finances » du questionnaire standard ne correspond pas à un plan comptable officiel. Elle correspond, pour l'essentiel, à la structure des données financières recueillies dans le cadre de l'enquête RoKo (rollende Kostenstudie¹⁰) [3]. Toute entreprise ne dispose pas et n'est pas tenue de disposer d'une comptabilité d'exploitation correspondant à celle figurant dans le questionnaire standard. De plus, il n'y a pas d'exigences légales uniformes en matière de comptabilité des entreprises. Les exigences légales existantes diffèrent selon la forme juridique et le chiffre d'affaires des entreprises (T3).

T3 Exigences légales relatives à la tenue de la comptabilité¹¹

Type de société	Formes juridiques	Chiffre d'affaires	Dispositions légales
Sociétés de capitaux	Sociétés anonymes, sociétés à responsabilité limitée, etc.		Obligation de tenir une comptabilité (bilan complet, compte de résultat) et de présenter des comptes conformément aux règles établies dans le Code des obligations (art. 957 et suivants).
Sociétés de personnes	Entreprises individuelles, sociétés en nom collectif et en commandite	Chiffre d'affaires > CHF 500'000 lors du dernier exercice	Obligation de tenir au minimum une comptabilité simplifiée qui ne comporte que les recettes, les dépenses et le patrimoine.
		Chiffre d'affaires ≤ CHF 500'000 lors du dernier exercice	

Sur 10'740 entreprises ayant transmis leurs données pour l'année de référence 2020, 47.4% se trouvaient dans l'obligation de tenir une comptabilité et de présenter des comptes conformément aux règles établies dans le Code des obligations (art. 957 et suivants).

3.2 Définitions des variables

Les informations relatives aux définitions des variables sont communiquées aux entreprises participantes de deux façons¹² :

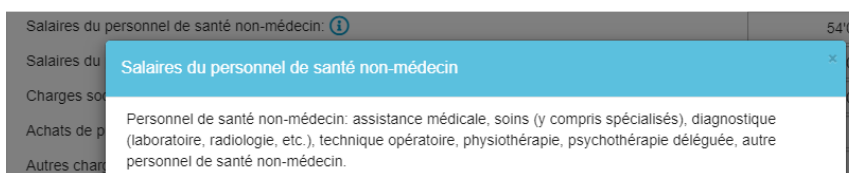
- Un document d'aide « Chapitre Finances : aide pour remplir le questionnaire » (document PDF) contient les définitions de chaque variable. Il est disponible sur la page du site web de l'OFS dédiée au relevé MAS et est également accessible depuis le questionnaire.
- Toutes les définitions du document d'aide sont reprises au sein du questionnaire dans des tooltips accolés aux variables (G12).

¹⁰ RoKo (rollende Kostenstudie) est une enquête permanente sur les coûts de fonctionnement des cabinets médicaux réalisée par la Caisse des médecins.

¹¹ Plus de détails : www.kmu.admin.ch → Savoir pratique → Finances → Comptabilité et révision.

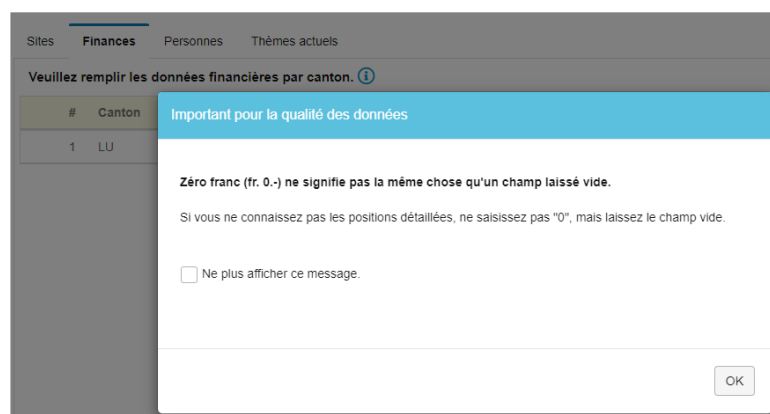
¹² Plus de détails : www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Santé → Bases statistiques et enquêtes → Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires → eQuestionnaire et aide aux utilisateurs.

G12 Exemple de tooltip (état MAS 2020)



Par ailleurs, dans le questionnaire standard, lors d'une première activation du chapitre « Finances », une fenêtre pop-up apparaît pour indiquer comment différencier une valeur nulle (0 franc) d'une valeur vide (G13). Cette fenêtre pop-up est introduite dès le relevé MAS des données 2019.

G13 Fenêtre pop-up d'information (état MAS 2020)



3.3 Mécanismes de contrôle des données

Les données financières, de même que les autres données saisies dans l'étape « Relevé » du questionnaire, font l'objet de contrôles lors de la saisie des données, lors d'une tentative de conclusion du questionnaire (étape « Fin ») ou après transmission du questionnaire à l'OFS.

Les contrôles intégrés au questionnaire représentent un compromis entre deux objectifs : assurer la qualité des données et créer les conditions favorables à la transmission du questionnaire. Les données d'un questionnaire qui, pour une raison ou pour une autre, est partiellement ou totalement rempli, mais pas transmis à l'OFS, ne peuvent pas être exploitées. De ce point de vue, un trop grand nombre de contrôles provoquant un trop grand nombre de messages d'erreur ou d'avertissements, est susceptible de décourager l'entreprise participante de remplir complètement le questionnaire et de le transmettre à l'OFS.

Différents types de contrôle sont intégrés au questionnaire :

- Limites de champ (introduites dès le relevé MAS des données 2015)

Pour chaque champ sont définies des limites de valeur (valeur minimale, valeur maximale). À l'exception du résultat (calculé automatiquement), aucune valeur négative n'est admise.

Exemple : variable « salaires des médecins employés » (questionnaire standard). Le champ peut rester vide ; si une valeur est saisie, elle doit être comprise entre 0 franc au minimum et 99'999'999 francs au maximum.

- Contrôles générant un message d'erreur (introduits dès le relevé MAS des données 2015)

Lorsqu'un contrôle déclenche l'apparition d'un message d'erreur, la valeur saisie doit obligatoirement être corrigée (G14). Si tous les champs détaillés sont renseignés, le total correspondant est calculé automatiquement. En revanche, si au moins un champ détaillé est laissé vide, il est vérifié que le total soit supérieur ou égal à la somme des champs détaillés. Dans le sous-chapitre « Produits », il est aussi vérifié que la valeur saisie pour un champ donné dans la colonne LAMal soit inférieure ou égale à la valeur saisie dans le champ correspondant de la colonne Total.

G14 Exemple de saisie générant un message d'erreur (état MAS 2020)

- Contrôles générant un message d'avertissement (introduits dès le relevé MAS des données 2019)

Lorsqu'un contrôle déclenche l'apparition d'un message d'avertissement, la valeur saisie ne doit pas obligatoirement être corrigée (G15). Pour le relevé MAS des données 2019 (questionnaire standard), seuls les champs « produits des médicaments » / « charges des médicaments », d'une part, et « produits des analyses de laboratoire » / « charges du matériel de laboratoire », d'autre part, font l'objet de contrôles déclenchant un avertissement. Un message d'avertissement apparaît si un montant supérieur à 0 franc est saisi sous charges, respectivement sous produits, alors qu'un montant de 0 franc est saisi sous produits, respectivement sous charges. Pour le relevé MAS 2020 (questionnaire standard), un contrôle supplémentaire est introduit pour le champ « total des charges diverses ». Le message apparaît si le total des charges diverses est de 0 franc, étant considéré qu'une entreprise avec infrastructure propre a toujours des charges diverses (charges de locaux, charges de loyer, amortissements, assurances du cabinet, etc.).

G15 Exemple de saisie générant un message d'avertissement (état MAS 2020)

- Contrôle de complétude des données (introduit dès le relevé MAS des données 2015)

Le questionnaire ne peut être conclu si des variables obligatoires ne sont pas renseignées (avec un montant supérieur ou égal à 0 franc). Si c'est le cas, les champs concernés sont mis en évidence (G16).

G16 Exemple de message d'avertissement pour une variable obligatoire non renseignée (état MAS 2020)

Les valeurs financières peuvent être saisies manuellement dans le questionnaire ou être importées depuis une plateforme externe ([RoKo](#) ou [medkey](#)). Pour être reprises dans le questionnaire, les données importées doivent respecter les règles qui s'appliquent en cas de saisie manuelle, à l'exception des règles générant un message d'avertissement. Il est toujours possible de modifier manuellement les données, même si elles ont été préalablement importées. Informations détaillées sur RoKo et medkey

en [annexe 4](#).

Différents contrôles sont également effectués après transmission du questionnaire à l'OFS :

- Contrôles sur la base des commentaires de l'entreprise répondante (introduit dès le relevé MAS des données 2018)

Les entreprises répondantes ont la possibilité de laisser un commentaire dans le champ « Commentaire » du chapitre « Thèmes actuels ». Les commentaires sont analysés au cas par cas. Si leur contenu laisse penser que les données transmises sont entachées d'erreurs et si, après vérification, des incohérences potentielles sont effectivement identifiées par l'OFS, l'entreprise répondante est recontactée par l'OFS. Si nécessaire, elle est invitée à corriger les données transmises dans son questionnaire, qui est alors réouvert.

- Contrôles systématiques des données des entreprises répondantes (introduit dès le relevé MAS des données 2020)

Des contrôles de plausibilité sont effectués sur tous les questionnaires transmis à l'OFS. Ils portent sur différents champs : résultat d'exploitation (uniquement entreprises individuelles), produits de l'activité du cabinet (total), total des produits. Lorsqu'une anomalie est détectée (G17), un courriel est adressé à l'entreprise répondante, avec la description des anomalies détectées (exemple de courriel en [annexe 6](#)). L'entreprise est invitée à contacter la hotline mise en place pendant la période de relevé pour demander la réouverture de son questionnaire, dans le cas où les données transmises doivent être corrigées. Les paramètres de détection des anomalies sont fixés de façon à ne détecter que des situations où les données transmises sont bel et bien erronées.

G17 Exemple de communication d'anomalie (état MAS 2020)

Les données des questionnaires transmis sont soumises à des contrôles de qualité. Suite aux contrôles effectués, les anomalies suivantes ont été détectées dans votre questionnaire :

- *Chapitre Finances: sous-chapitres Charges, Produits et Résultat*
Anomalie: dans le sous-chapitre Résultat, le résultat d'exploitation est négatif, inférieur à - 300000 de francs (le résultat d'exploitation correspond au «salaire» du propriétaire du cabinet).
Les données saisies dans les sous-chapitres Charges et Produits sont-elles bien exactes? (Le «salaire» de l'entrepreneur a peut-être été saisi en tant que charges de salaires.)

4. Indicateurs

Les résultats présentés dans les indicateurs ci-après s'appuient sur les données de toutes les entreprises ayant transmis leur questionnaire MAS (standard ou court) à l'OFS pour une année de référence donnée, quel que soit les buts d'utilisation des données autorisés. Les résultats sont présentés sans application de la pondération.

Les indicateurs présentés ci-après permettent d'évaluer la qualité des données. Ils ont pour but de mettre en lumière des incohérences potentielles dans les données, dont il doit être tenu compte dans le cadre de leur exploitation et de leur analyse. Les incohérences dans les données sur lesquelles portent les indicateurs ne font pas l'objet de contrôles au sein du questionnaire. Le [chapitre 3.3](#) indique les types de contrôles effectués au sein du questionnaire. L'[annexe 4](#) recense les problématiques propres aux données importées depuis des plateformes externes dans le questionnaire standard.

Les indicateurs prennent en compte les caractéristiques pertinentes des entreprises liées à leur forme juridique, leur typologie et leur couverture territoriale (T4).

T4 Caractéristiques des entreprises répondantes

	2015	2017	2018	2019	2020
Entreprises	6'926	12'044	9'533	11'128	10'740
Forme juridique					
Entreprise individuelle	6'314	10'748	8'368	9'559	9'087
Autre forme juridique	612	1'296	1'165	1'569	1'653
Typologie[†]					
Sans infrastructure propre	-	1'878	1'418	1'790	1'639
Avec chiffre d'affaires ≤ 30'000 francs	-	320	247	271	228
Avec chiffre d'affaires > 30'000 francs	-	1'558	1'171	1'519	1'411
Avec infrastructure propre	6'926	10'166	8'115	9'338	9'101
Avec chiffre d'affaires ≤ 30'000 francs	-	264	298	313	324
Avec chiffre d'affaires > 30'000 francs	6'926	9'902	7'817	9'025	8'777
Cantons*					
Sites dans un seul canton	6'893	9'845	7'767	8'955	8'692
Sites dans plusieurs cantons	33	57	50	70	85

[†] MAS 2015 : pas de questionnaire pour les entreprises avec chiffre d'affaires de l'année de référence inférieur ou égal à 30'000 francs et/ou sans infrastructure propre.

* Entreprises avec infrastructure propre et chiffre d'affaires de l'année de référence supérieur à 30'000 francs.

4.1 Tableau de synthèse

Variable	Num	Indicateur	Infrastructure propre	Nombre de cas MAS 2020	Pourcentage de cas MAS 2020	Note MAS 2020	Tendance MAS 2019 → 2020
Total des charges et total des produits							
Total des charges	AT1	L'entreprise active économiquement et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique des charges d'exploitation de 0 franc.	avec	62	0.7	●	→
	AT2	L'entreprise active économiquement indique un total des charges supérieur à 0 franc, mais identique à l'année précédente.	avec	55	0.7	●	→
			sans	34	2.9	●	→
	AT3	L'entreprise active économiquement dans plusieurs cantons et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique un total des charges de 0 franc pour au moins un canton.	avec	15	17.6	●	↘
	AT4	L'entreprise active économiquement dans plusieurs cantons et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique un total des charges identiques pour au moins deux cantons.	avec	3	3.5	●	↗
Total des produits	ET1	L'entreprise active économiquement indique des produits d'exploitation de 0 franc.	avec	66	0.7	●	→
			sans	62	3.8	●	↘
	ET2	L'activité de l'entreprise a débuté au plus tard au mois d'octobre de l'année de référence; l'entreprise active économiquement indique des produits d'exploitation de 0 franc.	avec	64	0.7	●	→
			sans	60	3.7	●	↘
	ET3	L'entreprise active économiquement indique un total des produits supérieur à 0 franc, mais identique à l'année précédente.	avec	64	0.8	●	→
			sans	32	2.5	●	→
	ET4	L'entreprise active économiquement dans plusieurs cantons et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique un total des produits de 0 franc pour au moins un canton.	avec	12	14.1	●	↘
	ET5	L'entreprise active économiquement dans plusieurs cantons et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique un total des produits identiques pour au moins deux cantons.	avec	2	2.4	●	↗

Exemple de lecture, indicateur AT3 : Parmi les entreprises actives dans plusieurs cantons et disposant de leur propre infrastructure, 15 ont saisi un total de produits (chiffre d'affaires) nul pour au moins un canton dans lequel elles étaient actives en 2020. Ces entreprises représentaient 17.6% de toutes les entreprises actives dans plusieurs cantons et disposant de leur propre infrastructure. Cette part est élevée (feu rouge) et en augmentation entre 2019 et 2020 (flèche vers le bas : tendance négative).

Variable	Num	Indicateur	Infrastructure propre	Nombre de cas MAS 2020	Pourcentage de cas MAS 2020	Note MAS 2020	Tendance MAS 2019 → 2020
Résultat d'exploitation							
Résultat d'exploitation	BE1	Le résultat d'exploitation de l'entreprise individuelle («salaire» du propriétaire du cabinet) est négatif et inférieur à - 100'000 francs.	avec ou sans	79	0.9		→
	BE2	Le résultat d'exploitation de l'entreprise individuelle («salaire» du propriétaire du cabinet) est négatif (inférieur à 0 franc). Sont considérées: entreprises individuelles avec un seul site dont l'activité a débuté avant l'année de référence.	avec ou sans	308	3.6		↗
	BE3	Le résultat d'exploitation de l'entreprise individuelle («salaire» du propriétaire du cabinet) est supérieur à 3'000'000 francs.	avec ou sans	1	0.0		→
Charges et produits, postes détaillés							
Charges Matériel de laboratoire et Produits totaux des analyses de laboratoire	AD1	L'entreprise indique des produits d'analyses de laboratoire supérieurs à 0 franc, mais des charges pour le matériel de laboratoire de 0 franc.	avec	137	3.3		→
Charges Médicaments et Produits totaux des médicaments	AD2	L'entreprise indique des produits des médicaments supérieurs à 0 franc, mais des charges de médicaments de 0 franc.	avec	28	0.6		→
Total des charges de personnel	AD3	Le total des charges de personnel de l'entreprise est de 0 franc, alors qu'au moins un médecin a été actif (durée du contrat/de l'activité supérieure à 0 mois) sur un site de l'entreprise durant l'année de référence avec un statut d'emploi «salarié» ou «externe».	avec	24	1.3		→
	AD4	Le total des charges de personnel de l'entreprise est de 0 franc, alors que du personnel avec fonction non médicale a été actif (total des pourcentages de poste > 0%) dans l'entreprise durant l'année de référence.	avec	188	2.5		→
Total des charges diverses	AD5	Le total des charges diverses (charges de locaux, de loyer, de formation continue, etc.) de l'entreprise est de 0 franc.	avec	51	0.6		→

Variable	Num	Indicateur	Infrastructure propre	Nombre de cas MAS 2020	Pourcentage de cas MAS 2020	Note MAS 2020	Tendance MAS 2019 → 2020
Produits, sous-totaux							
Total des produits LAMal de l'activité du cabinet	ED1	Le total des produits LAMal de l'activité de l'entreprise est de 0 franc, alors que des contacts avec des patients LAMal ont été réalisés.	avec	717	8.1	●	↘
			sans	57	4.8	●	→
	ED2	L'activité de l'entreprise a débuté au plus tard au mois d'octobre de l'année de référence et le total des produits LAMal de l'activité de l'entreprise (prestations médicales des médecins, prestations médicales du personnel non-médecin, analyses de laboratoire, vente de médicaments, etc.) est de 0 franc, alors que des contacts avec des patients LAMal ont été réalisés.	avec	715	8.0	●	↘
			sans	57	4.8	●	→
Total des produits de l'activité du cabinet	ED3	Le total des produits de l'activité de l'entreprise est de 0 franc, alors que des contacts avec des patients ont été réalisés.	avec	51	0.6	●	→
			sans	28	2.3	●	→
	ED4	L'activité de l'entreprise a débuté au plus tard au mois d'octobre de l'année de référence et le total des produits de l'activité de l'entreprise (prestations médicales des médecins, prestations médicales du personnel non-médecin, analyses de laboratoire, vente de médicaments, etc.) est de 0 franc, alors que des contacts avec des patients ont été réalisés.	avec	46	0.5	●	→
			sans	26	2.2	●	→

Critères appliqués pour l'évaluation des indicateurs :

Nombre de cas MAS 2020		Pourcentage de cas MAS 2020	Note MAS 2020
$N \geq 200$	ou	$\% \geq 10\%$	●
$200 > N \geq 100$	ou	$10\% > \% \geq 5\%$	●
$N < 100$	ou	$\% < 5\%$	●

Evolution MAS 2019 → 2020 (en points de %)	Tendance MAS 2019 → 2020
$\% \leq -0.5\%$	↗
$-0.5\% > \% > 0.5\%$	→
$\% \geq 0.5\%$	↘

Liste détaillée des indicateurs avec définitions : voir [annexe 7](#).

4.2 Indicateurs détaillés

4.2.1 Total des charges de l'entreprise

Variable:
XET_TOT: Total des charges de l'entreprise
Indicateur AT1:
L'entreprise active économiquement et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique des charges d'exploitation de 0 franc.
Commentaire:
Selon la définition de la population de base du relevé, seules les entreprises actives économiquement au 31.12 de l'année de référence sont interrogées. Une entreprise est active économiquement si des cotisations AVS sont payées par l'entreprise pour l'indépendant propriétaire de l'entreprise, dans le cas d'une entreprise individuelle, ou pour les employés. Dans ce sens, une entreprise avec infrastructure propre ne devrait pas avoir des charges d'exploitation de 0 franc.

Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Nombre d'entreprises		
			Total	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec	toutes	6'926	70	1.0
2017			10'166	92	0.9
2018			8'115	53	0.7
2019			9'338	76	0.8
2020			9'039	62	0.7

Variable:
XET_TOT: Total des charges de l'entreprise
Indicateur AT2:
L'entreprise active économiquement indique un total des charges supérieur à 0 franc, mais identique à l'année précédente.

			Nombre d'entreprises		
Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2017	avec	toutes	5'119	10	0.2
2018			7'191	47	0.7
2019			8'208	43	0.5
2020			8'348	55	0.7
2017	sans		336	1	0.3
2018			909	27	3.0
2019			1'177	39	3.3
2020			1'179	34	2.9

* Total: entreprises ayant transmis leurs données lors de deux relevés consécutifs et ayant un total des charges supérieur à 0 franc à chaque fois.

4.2.2 Total des charges de l'entreprise (entreprises dans plusieurs cantons)

Variable:
XET_TOT: Total des charges de l'entreprise
Indicateur AT3:
L'entreprise active économiquement dans plusieurs cantons et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique un total des charges de 0 franc pour au moins un canton.
Commentaire:
Les données financières sont relevées par canton. Ainsi, une entreprise avec des sites dans deux cantons doit remplir deux formulaires finances.

Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Nombre d'entreprises		
			Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec	toutes	33	5	15.2
2017			57	15	26.3
2018			50	13	26.0
2019			70	11	15.7
2020			85	15	17.6

* Total: entreprises avec un chiffre d'affaires de l'année de référence supérieur à 30'000 francs et des sites dans plusieurs cantons.

Variable:
XET_TOT: Total des charges de l'entreprise
Indicateur AT4:
L'entreprise active économiquement dans plusieurs cantons et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique un total des charges identiques pour au moins deux cantons.
Commentaire:
Les données financières sont relevées par canton. Ainsi, une entreprise avec des sites dans deux cantons doit remplir deux formulaires finances.

Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Nombre d'entreprises		
			Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec	toutes	33	1	3.0
2017			57	5	8.8
2018			50	5	10.0
2019			70	3	4.3
2020			85	3	3.5

* Total: entreprises avec un chiffre d'affaires de l'année de référence supérieur à 30'000 francs et des sites dans plusieurs cantons.

4.2.3 Total des produits de l'entreprise

Variable:
XIT_TOT: Total des produits de l'entreprise
Indicateur ET1:
L'entreprise active économiquement indique des produits d'exploitation de 0 franc.

			Nombre d'entreprises		
Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Total	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec	toutes	6'926	92	1.3
2017			10'166	105	1.0
2018			8'115	57	0.7
2019			9'338	94	1.0
2020			9'101	66	0.7
2015	sans		-	-	-
2017			1'878	111	5.9
2018			1'418	59	4.2
2019			1'790	55	3.1
2020			1'639	62	3.8

Variable:
XIT_TOT: Total des produits de l'entreprise
Indicateur ET2:
L'activité de l'entreprise a débuté au plus tard au mois d'octobre de l'année de référence; l'entreprise active économiquement indique des produits d'exploitation de 0 franc.
Commentaire
Les indications sur le début de l'activité de l'entreprise, respectivement de ses sites, ne sont disponibles que depuis le relevé des données de l'année de référence 2018.

			Nombre d'entreprises		
Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2018	avec	toutes	8'098	54	0.7
2019			9'311	93	1.0
2020			9'082	64	0.7
2018	sans		1'409	56	4.0
2019			1'785	54	3.0
2020			1'632	60	3.7

* Total: entreprises dont l'activité a débuté au plus tard au mois d'octobre de l'année de référence.

Variable:
XIT_TOT: Total des produits de l'entreprise
Indicateur ET3:
L'entreprise active économiquement indique un total des produits supérieur à 0 franc, mais identique à l'année précédente.

			Nombre d'entreprises		
Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2017	avec	toutes	5'090	14	0.3
2018			7'180	53	0.7
2019			8'189	55	0.7
2020			8'335	64	0.8
2017	sans		346	1	0.3
2018			1'021	25	2.4
2019			1'291	36	2.8
2020			1'294	32	2.5

* Total: entreprises ayant transmis leurs données lors de deux relevés consécutifs et ayant un total des produits supérieur à 0 franc à chaque fois.

4.2.4 Total des produits de l'entreprise (entreprises dans plusieurs cantons)

Variable:
XIT_TOT: Total des produits de l'entreprise
Indicateur ET4:
L'entreprise active économiquement dans plusieurs cantons et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique un total des produits de 0 franc pour au moins un canton.
Commentaire:
Les données financières sont relevées par canton. Ainsi, une entreprise avec des sites dans deux cantons doit remplir deux formulaires finances.

Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Nombre d'entreprises		
			Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec	toutes	33	5	15.2
2017			57	13	22.8
2018			50	9	18.0
2019			70	8	11.4
2020			85	12	14.1

* Total: entreprises avec un chiffre d'affaires de l'année de référence supérieur à 30'000 francs et des sites dans plusieurs cantons.

Variable:
XIT_TOT: Total des produits de l'entreprise
Indicateur ET5:
L'entreprise active économiquement dans plusieurs cantons et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique un total des produits identiques pour au moins deux cantons.
Commentaire:
Les données financières sont relevées par canton. Ainsi, une entreprise avec des sites dans deux cantons doit remplir deux formulaires finances.

Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Nombre d'entreprises		
			Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec	toutes	33	3	9.1
2017			57	4	7.0
2018			50	5	10.0
2019			70	2	2.9
2020			85	2	2.4

* Total: entreprises avec un chiffre d'affaires de l'année de référence supérieur à 30'000 francs et des sites dans plusieurs cantons.

4.2.5 Résultat d'exploitation de l'entreprise

Variable:
XRT_TOT: Résultat d'exploitation de l'entreprise
Indicateur BE1:
Le résultat d'exploitation de l'entreprise individuelle («salaire» du propriétaire du cabinet) est négatif et inférieur à -100'000 francs.

Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Nombre d'entreprises		
			Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec ou sans	EI	6'314	157	2.5
2017			10'748	183	1.7
2018			8'368	123	1.5
2019			9'559	130	1.4
2020			9'087	79	0.9

* Total: entreprises individuelles.

Variable:
XRT_TOT: Résultat d'exploitation de l'entreprise
Indicateur BE2:
Le résultat d'exploitation de l'entreprise individuelle («salaire» du propriétaire du cabinet) est négatif (inférieur à 0 franc). Sont considérées: entreprises individuelles avec un seul site dont l'activité a débuté avant l'année de référence.
Commentaire
Les indications sur le début de l'activité de l'entreprise, respectivement de ses sites, ne sont disponibles que depuis le relevé des données de l'année de référence 2018.

Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Nombre d'entreprises		
			Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2018	avec ou sans	EI	7'939	290	3.7
2019			9'046	382	4.2
2020			8'629	308	3.6

* Total: entreprises individuelles avec un seul site et début d'activité avant l'année de référence.

Variable:
XRT_TOT: Résultat d'exploitation de l'entreprise
Indicateur BE3:
Le résultat d'exploitation de l'entreprise individuelle («salaire» du propriétaire du cabinet) est supérieur à 3'000'000 francs.

Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Nombre d'entreprises		
			Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec ou sans	EI	6'314	7	0.1
2017			10'748	26	0.2
2018			8'368	9	0.1
2019			9'559	13	0.1
2020			9'087	1	0.0

* Total: entreprises individuelles.

4.2.6 Charges de matériel et produits d'analyses de laboratoire

Variables:
XET_MAT_LAB: Charges de matériel de laboratoire XIT_PRA_LAB: Produits des analyses de laboratoire
Indicateur AD1:
L'entreprise indique des produits d'analyses de laboratoire supérieurs à 0 franc, mais des charges pour le matériel de laboratoire de 0 franc.

Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Nombre d'entreprises		
			Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec	toutes	3'876	113	2.9
2017			5'526	267	4.8
2018			4'333	198	4.6
2019			4'191	147	3.5
2020			4'143	137	3.3

* Total: entreprises avec un chiffre d'affaire de l'année de référence supérieur à 30'000 francs et avec XET_MAT_LAB et XIT_PRA_LAB renseignés (champs non vides).

4.2.7 Charges et produits des médicaments

Variables:
XET_MAT_DRUG: Charges de médicaments XIT_PRA_DRUG: Produits des médicaments
Indicateur AD2:
L'entreprise indique des produits des médicaments supérieurs à 0 franc, mais des charges de médicaments de 0 franc.

Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Nombre d'entreprises		
			Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec	toutes	4'358	59	1.4
2017			6'096	83	1.4
2018			4'756	51	1.1
2019			4'570	30	0.7
2020			4'570	28	0.6

* Total: entreprises avec un chiffre d'affaire de l'année de référence supérieur à 30'000 francs et avec XET_MAT_DRUG et XIT_PRA_DRUG renseignés (champs non vides).

4.2.8 Total des charges de personnel de l'entreprise

Variable:
XET_PER_TOTAL: Total des charges de personnel de l'entreprise
Indicateur AD3:
Le total des charges de personnel de l'entreprise est de 0 franc, alors qu'au moins un médecin a été actif (durée du contrat/de l'activité supérieure à 0 mois) sur un site de l'entreprise durant l'année de référence avec un statut d'emploi «salarié» ou «externe».

Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Nombre d'entreprises		
			Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec	toutes	987	41	4.2
2017			1'639	42	2.6
2018			1'427	20	1.4
2019			1'860	29	1.6
2020			1'858	24	1.3

* Total: entreprises avec un chiffre d'affaires de l'année de référence supérieur à 30'000 francs et avec au moins un médecin dont le statut d'activité est autre qu'indépendant et dont la durée de l'activité/du contrat est supérieur à 0 mois.

Variable:
XET_PER_TOTAL: Total des charges de personnel de l'entreprise
Indicateur AD4:
Le total des charges de personnel de l'entreprise est de 0 franc, alors que du personnel avec fonction non médicale a été actif (total des pourcentages de poste > 0%) dans l'entreprise durant l'année de référence.

Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Nombre d'entreprises		
			Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec	toutes	5'973	173	2.9
2017			8'711	223	2.6
2018			6'883	180	2.6
2019			7'864	203	2.6
2020			7'668	188	2.5

* Total: entreprises avec un chiffre d'affaires de l'année de référence supérieur à 30'000 francs employant du personnel avec fonction non médicale (p.ex. assistantes médicales).

4.2.9 Total des charges diverses de l'entreprise

Variable:
XET_OTH_TOTAL: Total des charges diverses de l'entreprise
Indicateur AD5:
Le total des charges diverses (charges de locaux, de loyer, de formation continue, etc.) de l'entreprise est de 0 franc.
Commentaire:
Une entreprise disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales supporte en principe des charges, telles que des charges de loyer ou des charges hypothécaires ou des charges informatiques et administratives (p. ex. télécommunications, logiciels, matériel de bureau).

Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Nombre d'entreprises		
			Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec	toutes	6'926	101	1.5
2017			9'902	77	0.8
2018			7'817	40	0.5
2019			9'025	63	0.7
2020			8'777	51	0.6

* Total: entreprises avec un chiffre d'affaires de l'année de référence supérieur à 30'000 francs.

4.2.10 Total des produits LAMal de l'activité de l'entreprise

Variable:
XIK_PRA_TOTAL: Total des produits LAMal de l'activité de l'entreprise.
Indicateur ED1:
Le total des produits LAMal de l'activité de l'entreprise est de 0 franc, alors que des contacts avec des patients LAMal ont été réalisés.

			Nombre d'entreprises		
Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec	toutes	6'865	385	5.6
2017			9'910	720	7.3
2018			7'943	531	6.7
2019			9'140	640	7.0
2020			8'905	717	8.1
2015	sans†		-	-	-
2017			1'267	113	8.9
2018			983	99	10.1
2019			1'219	59	4.8
2020			1'192	57	4.8

† Entreprises sans infrastructure propre: uniquement entreprises indiquées comme "fournisseur de prestations" sur les factures des prestations médicales.

* Total: entreprises avec au moins un contact avec des patients LAMal pendant l'année de référence.

Variable:
XIK_PRA_TOTAL: Total des produits LAMal de l'activité de l'entreprise.
Indicateur ED2:
L'activité de l'entreprise a débuté au plus tard au mois d'octobre de l'année de référence et le total des produits LAMal de l'activité de l'entreprise (prestations médicales des médecins, prestations médicales du personnel non-médecin, analyses de laboratoire, vente de médicaments, etc.) est de 0 franc, alors que des contacts avec des patients LAMal ont été réalisés.
Commentaire
Les indications sur le début de l'activité de l'entreprise, respectivement de ses sites, ne sont disponibles que depuis le relevé des données de l'année de référence 2018.

			Nombre d'entreprises		
Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2018	avec	toutes	7'930	531	6.7
2019			9'115	639	7.0
2020			8'886	715	8.0
2018	sans†		976	97	9.9
2019			1'216	59	4.9
2020			1'187	57	4.8

† Entreprises sans infrastructure propre: uniquement entreprises indiquées comme "fournisseur de prestations" sur les factures des prestations médicales.

* Total: entreprises avec au moins un contact avec des patients LAMal pendant l'année de référence, dont l'activité a débuté au plus tard au mois d'octobre de l'année de référence.

4.2.11 Total des produits de l'activité de l'entreprise

Variable:
XIT_PRA_TOTAL: Total des produits de l'activité de l'entreprise
Indicateur ED3:
Le total des produits de l'activité de l'entreprise est de 0 franc, alors que des contacts avec des patients ont été réalisés.

			Nombre d'entreprises		
Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2015	avec	toutes	6'905	100	1.4
2017			10'037	83	0.8
2018			8'024	39	0.5
2019			9'229	68	0.7
2020			8'996	51	0.6
2015	sans†		-	-	-
2017			1'290	41	3.2
2018			1'001	35	3.5
2019			1'243	24	1.9
2020			1'220	28	2.3

† Entreprises sans infrastructure propre: uniquement entreprises indiquées comme "fournisseur de prestations" sur les factures des prestations médicales.

* Total: entreprises avec au moins un contact avec des patients pendant l'année de référence.

Variable:
XIT_PRA_TOTAL: Total des produits de l'activité de l'entreprise
Indicateur ED4:
L'activité de l'entreprise a débuté au plus tard au mois d'octobre de l'année de référence et le total des produits de l'activité de l'entreprise (prestations médicales des médecins, prestations médicales du personnel non-médecin, analyses de laboratoire, vente de médicaments, etc.) est de 0 franc, alors que des contacts avec des patients ont été réalisés.
Commentaire
Les indications sur le début de l'activité de l'entreprise, respectivement de ses sites, ne sont disponibles que depuis le relevé des données de l'année de référence 2018.

			Nombre d'entreprises		
Année de référence	Infrastructure propre	Forme juridique	Total*	Nombre de cas	Pourcentage de cas
2018	avec	toutes	7'930	38	0.5
2019			9'115	66	0.7
2020			8'886	46	0.5
2018	sans†		976	29	3.0
2019			1'216	21	1.7
2020			1'187	26	2.2

† Entreprises sans infrastructure propre: uniquement entreprises indiquées comme "fournisseur de prestations" sur les factures des prestations médicales.

* Total: entreprises avec au moins un contact avec des patients pendant l'année de référence, dont l'activité a débuté au plus tard au mois d'octobre de l'année de référence.

5. Références bibliographiques

1. OFS (2020). *Critères de participation Relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires MAS (Medical Ambulatory – Structures)*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique. Publication disponible sous: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Santé → Bases statistiques et enquêtes → Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires → eQuestionnaire et aide aux utilisateurs
2. Creiser, Charlotte (2018). *Analyse de la participation et de la population suite au premier relevé sur les données structurelles des cabinets médicaux et centres ambulatoires (MAS)*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique. Publication disponible sous: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Santé → Système de santé → Cabinets médicaux
3. Scherrer, Alexandra (2013). *Detaillkonzept, Strukturdaten Arztpraxen und ambulante Zentren*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

6. Annexes

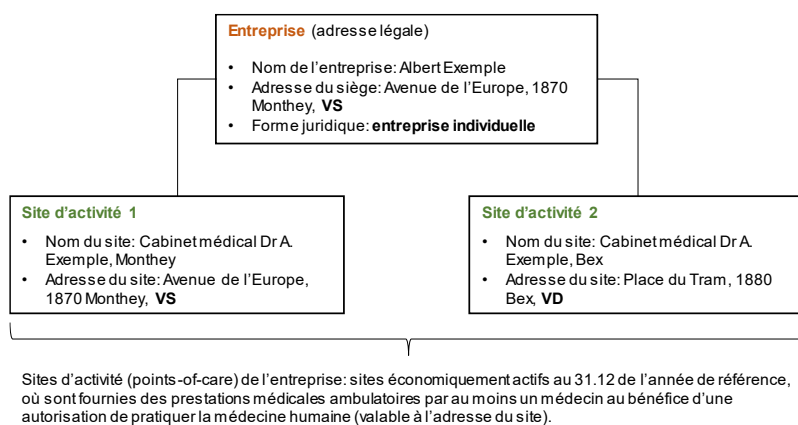
6.1 Annexe 1 : opérationnalisation des critères de sélection des entreprises interrogées

Critère	Site d'entreprise situés en Suisse
Opérationnalisation	Information disponible dans le REE. Vérification complémentaire en cas de contact avec l'entreprise participante, soit par le questionnaire (étape Initialisation), soit par téléphone ou courriel.
Remarques	Seuls les sites situés en Suisse d'entreprises situées en Suisse ou à l'étranger sont représentés dans le REE.
Critère	Site d'entreprise dont l'activité économique est la médecine générale ou la médecine spécialisée
Opérationnalisation	Information disponible dans le REE. Vérification complémentaire en cas de contact avec l'entreprise participante, soit par le questionnaire (étape Initialisation), soit par téléphone ou courriel.
Remarques	Le critère de base pour l'attribution du code NOGA définissant l'activité économique principale d'un site est celui de la valeur ajoutée. Dans le cas simple où un site n'exerce qu'une seule activité, la codification est déterminée par le code de la NOGA couvrant l'activité de ce site. Lorsqu'un site exerce plusieurs activités, l'activité principale retenue est celle contribuant de manière la plus significative à la valeur ajoutée produite par l'entreprise. Chaque site n'a qu'un seul code NOGA. Il se peut que l'activité économique d'un site soit codée de façon erronée dans le REE et ne corresponde pas, en réalité, à de la médecine générale ou spécialisée (activité de laboratoire médical p.ex.).
Critère	Site d'entreprise économiquement actif au 31.12 de l'année de référence
Opérationnalisation	Information partiellement disponible dans le REE. Vérification en cas de contact avec l'entreprise participante, soit par le questionnaire (étape Initialisation), soit par téléphone ou courriel.
Remarques	Un site « actif à l'AVS » selon le REE est un site pour lequel un compte AVS est existant. Un site peut cependant être « actif à l'AVS » alors qu'aucune cotisation n'a été enregistrée pour l'année de référence. Cela est dû au rythme d'actualisation des données AVS dans le REE.
Critère	Site d'entreprise comptant au moins un médecin autorisé à pratiquer la médecine humaine
Opérationnalisation	Information non disponible dans le REE. Vérification en cas de contact avec l'entreprise participante, soit par le questionnaire (étape Initialisation), soit par téléphone ou courriel.
Remarques	En règle générale, une entreprise dont l'activité économique est la médecine générale ou la médecine spécialisée compte au moins un médecin autorisé à pratiquer la médecine humaine.
Critère	Entreprise non interrogée par la statistique des hôpitaux (KS)
Opérationnalisation	Information non disponible dans le REE : information issue de la KS (population de base de la KS). Vérification complémentaire en cas de contact avec l'entreprise participante, soit par le questionnaire (étape Initialisation), soit par téléphone ou courriel.
Remarques	Les entreprises et sites interrogées par la KS sont déterminés par les cantons. La KS est réalisée annuellement ; le relevé des données KS débute environ 10 mois avant le relevé des données MAS. Si une entreprise est interrogée par la KS, aucun de ses sites n'est interrogé par MAS, quand bien même certains ne seraient pas interrogés par la KS.

6.2 Annexe 2 : fonctionnement de l'étape « Initialisation »

L'étape « Initialisation » permet de vérifier l'exactitude des données au 31.12 de l'année de référence relatives à l'entreprise et à ses sites (adresses et critères de participation) (G18).

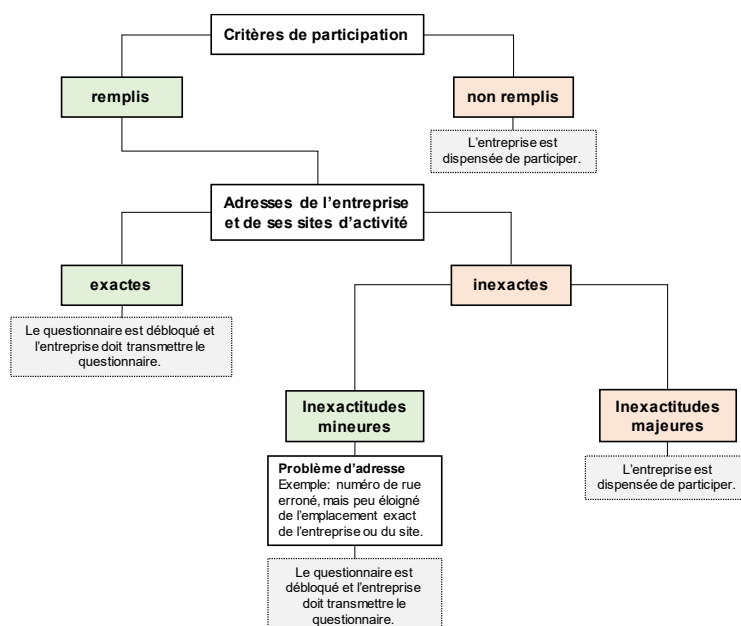
G18 Exemple de données relatives à l'entreprise et à ses sites (étape « Initialisation »)



Définition des données relatives aux sites de l'entreprise (état MAS 2021) : il s'agit des site(s) (« point of care ») sur lesquels l'entreprise a fourni des prestations médicales ambulatoires en tant qu'entreprise individuelle ou autre forme juridique, en propre compte et/ou sur mandat. L'activité des sites indiqués doit correspondre au minimum à 20% (en temps de travail) des prestations médicales réalisées par l'entreprise. Chaque site correspond à une adresse physique et les prestations médicales doivent être réalisées par au moins un médecin au bénéfice d'une autorisation de pratiquer la médecine humaine valable à l'adresse du site.

Si l'entreprise participante indique à l'étape « Initialisation » que les données relatives à l'entreprise et/ou ses sites sont inexactes, un courriel est envoyé automatiquement à l'OFS (introduit dès le relevé MAS des données 2015). Le questionnaire est alors bloqué - l'entreprise participante ne peut aller au-delà de l'étape « Initialisation » - le temps que l'OFS vérifie la situation de l'entreprise et prenne une décision quant à sa participation (G19).

G19 Aperçu simplifié du processus de décision sur la participation



6.3 Annexe 3 : fonctionnement de l'étape « Typologie »

L'étape « Typologie » permet de vérifier le type d'activité des sites de l'entreprise pour l'année de référence (G20) et d'orienter l'entreprise vers le questionnaire standard ou court (G21 et G22). Depuis le relevé MAS des données de l'année 2017, elle comporte trois sous-étapes successives :

1. Vérification du type d'activité de l'entreprise

G20 Vérification du type d'activité de l'entreprise

Type(s) d'activité(s) effectuée(s) pendant l'année de référence sur l'ensemble des sites de l'entreprise
(Sélectionnez au moins un choix - plusieurs choix possibles):

- ☐ Médecine ambulatoire non hospitalière pour propre compte ⓘ
- ☐ Médecine ambulatoire non hospitalière sur mandat ⓘ
- ☐ Médecine ambulatoire hospitalière pour propre compte (activité de médecin agréé) ⓘ
- ☐ Médecine ambulatoire hospitalière sur mandat ⓘ
- ☐ Médecine stationnaire hospitalière ⓘ
- ☐ Médecin-conseil ⓘ
- ☐ Médecine du travail ⓘ
- ☐ Mise à disposition d'infrastructure ⓘ
- ☐ Aucune de ces activités

Si seule la réponse « médecin-conseil », respectivement « médecine du travail » ou « aucune de ces activités » est choisie, l'entreprise participante ne peut poursuivre le remplissage du questionnaire. Sa situation est vérifiée par l'OFS. Si l'activité de l'entreprise correspond effectivement à une de ces trois réponses, l'entreprise est dispensée de participer au relevé.

- Définition de l'activité de « médecin-conseil » (tooltip, état MAS 2020) : l'activité de médecin-conseil consiste à transmettre à une autorité (selon LAMal, LAI, etc.), un assureur (SUVA, etc.), une organisation (sapeurs-pompiers, école, etc.), un avis à propos d'un patient ou d'un groupe d'utilisateurs de soins. Dans le cadre du relevé MAS, seule l'activité de médecin-conseil pour laquelle l'entreprise (le cabinet) perçoit une contrepartie financière intégrée au bilan comptable de l'entreprise (produit) est à considérer dans l'activité des sites de l'entreprise.
- Définition de l'activité « médecine du travail » (tooltip, état MAS 2020) : pour prétendre exercer ce type d'activité, un médecin au moins, actif dans l'entreprise, doit être au bénéfice de la formation postgraduelle en médecine du travail.

2. Vérification du chiffre d'affaires de l'entreprise

G21 Vérification du chiffre d'affaires de l'entreprise

Chiffre d'affaires de l'entreprise (cabinet)

Quel a été le chiffre d'affaires annuel de votre entreprise (votre cabinet) pendant l'année de référence 2020?

- ☐ Chiffre d'affaires supérieur à 30 000 francs
- ☐ Chiffre d'affaires de 30 000 francs ou moins

Chiffre d'affaires de l'entreprise (du cabinet) : Total des produits selon le compte d'exploitation de votre entreprise (de votre cabinet), pour l'année de référence.

3. Vérification du statut de l'infrastructure de l'entreprise

G22 Vérification du statut de l'infrastructure de l'entreprise

Infrastructure propre

L'entreprise dispose-t-elle de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales ? ⓘ

- ☐ Oui
- ☐ Non

Définition des concepts « infrastructure » et « infrastructure propre » (tooltip, état MAS 2020) :

Les locaux, le mobilier, les appareils médicaux, le personnel et le matériel nécessaires à la réalisation des prestations médicales composent l'infrastructure. L'infrastructure appartient à l'entreprise lorsque c'est elle-même qui l'a acquise et/ou qui supporte les charges relatives à la disponibilité de l'infrastructure (ex. : salaire, loyer, maintenance, amortissement).

6.4 Annexe 4 : interfaces MAS-RoKo et MAS-medkey

6.4.1 Informations générales

Les données financières relatives aux charges et aux produits d'exploitation peuvent être importées dans le questionnaire standard à l'étape « Relevé » depuis les plateformes RoKo et medkey, pour autant que l'entreprise soit affiliée à RoKo ou medkey.

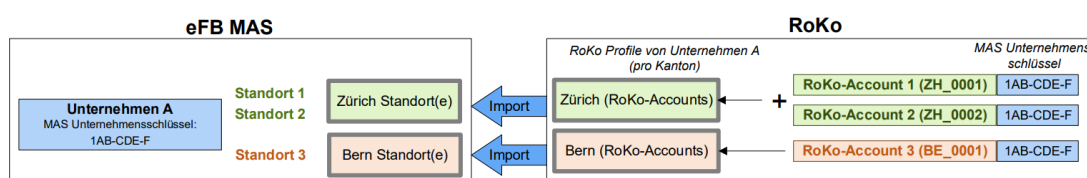
- RoKo (rollende Kostenstudie) est une enquête permanente sur les coûts de fonctionnement des cabinets médicaux réalisée par la Caisse des médecins. Les données relatives à la comptabilité d'exploitation peuvent être saisies sur la plateforme en ligne « e-RoKo » (questionnaire en ligne disponible en allemand, en français et en italien).
- medkey est un centre de confiance (trustcenter) opérant en Suisse centrale. De façon analogue à RoKo, medkey exploite une plateforme en ligne appelée « medpoint » (questionnaire en ligne disponible en allemand et en anglais) permettant de recueillir les données relatives à la comptabilité d'exploitation des cabinets médicaux. L'importation des données de medkey dans le questionnaire standard est uniquement possible pour les entreprises ne comptant qu'un seul site.

6.4.2 Conditions et règles d'importation

Les plateformes RoKo et medkey se distinguent par certains aspects en ce qui concerne les conditions d'importation :

- Les données financières de la plateforme RoKo sont reprises dans le questionnaire standard à condition que la clé d'entreprise MAS soit enregistrée dans le compte RoKo correspondant. À chaque entreprise interrogée dans le cadre du relevé MAS correspond une clé d'entreprise ; elle permet d'identifier l'entreprise de façon univoque. Pour que l'importation des données soit possible, il faut que les données de la plateforme RoKo relatives à l'entreprise (identifiée par sa clé d'entreprise), aux cantons dans lesquelles se trouvent ses sites et à l'année de référence correspondent aux données initiales de l'entreprise figurant dans le questionnaire MAS (voir [chapitre 2.3](#)) et à l'année de référence du relevé MAS. Les données RoKo peuvent être importées que l'entreprise compte un ou plusieurs sites. L'importation des données s'effectue toujours par canton, les données financières étant relevées par canton dans le questionnaire standard. S'il existe plusieurs comptes RoKo dans un même canton, pour lesquels la clé d'entreprise MAS a été enregistrée, les valeurs sont additionnées (G23).

G23 Importation des données RoKo dans le questionnaire standard MAS



- Les données de la plateforme medkey sont importées dans le questionnaire standard via un fichier XML. Pour ce faire, les données de medkey doivent préalablement être exportées manuellement par l'entreprise participante sous la forme d'un fichier XML. Pour que l'importation des données soit possible, il faut que les données medkey relatives à la forme juridique de l'entreprise (entreprise individuelle oui/non), au canton dans lequel se trouve son site et à l'année de référence correspondent aux données initiales de l'entreprise figurant dans le questionnaire MAS et à l'année de référence du relevé MAS. L'importation des données de medkey est seulement possible pour les entreprises n'ayant qu'un seul site.

Les données de RoKo et de medkey ne sont reprises dans le questionnaire standard MAS que si les règles du questionnaire s'appliquant en cas de saisie manuelle sont respectées, à l'exception des règles générant un message d'avertissement. Les mécanismes de contrôles sont décrits plus en détail au [chapitre 3.3](#).

Les données de RoKo et de medkey sont contrôlées et importées dans l'ordre suivant :

1. les totaux sont importés avant les sous-totaux et les sous-totaux avant les positions détaillées ;
2. les produits totaux sont importés avant les produits LAMal ;

3. l'importation des positions détaillées se fait de haut en bas.

Dans la fenêtre d'importation au sein du questionnaire, un tableau indique quelles valeurs ont été importées et lesquelles ont été rejetées.

6.4.3 Divergences MAS-RoKo et MAS-medkey

Des divergences existent entre le questionnaire standard MAS et le questionnaire en ligne de RoKo, respectivement de medkey (T5). Elles ont un impact sur la qualité des données.

- Le questionnaire en ligne e-RoKo ne contient pas de champ spécifique pour la saisie des charges sociales du personnel employé. Elles sont en principe saisies avec les charges salariales de chaque catégorie de personnel.
- Dans le questionnaire en ligne e-RoKo, les charges sociales non saisies avec les charges salariales sont saisies dans un champ dédié et importées dans le questionnaire MAS sous « Autres charges de personnel ».
- Le questionnaire en ligne e-RoKo ne contient pas de champ spécifique pour la saisie des achats de prestations de médecins.
- Le relevé MAS interroge des entreprises (personnes juridiques) et non des personnes (médecins). Dans cette logique, les données comptables attendues correspondent aux informations figurant dans le compte de résultat de l'entreprise. La différenciation entreprise - personne n'est pas systématique dans le questionnaire en ligne e-RoKo (p.ex. saisie des cotisations au 3^e pilier (3a) d'un médecin indépendant propriétaire d'une entreprise individuelle).
- Lorsque les produits LAMal de l'activité du cabinet ou de l'activité des médecins hors du cabinet ne sont pas saisis dans le questionnaire en ligne e-RoKo, des données relatives aux produits LAMal peuvent néanmoins être importées dans le questionnaire standard MAS si l'entreprise participante est affiliée à NewIndex¹³ et ne comporte qu'un seul site. Dans le cas d'une entreprise affiliée à RoKo et NewIndex, les produits LAMal sont estimés en appliquant une clé de répartition aux produits totaux. Cette clé correspond au rapport entre le nombre de contacts avec les patients LAMal et le nombre de contacts totaux avec les patients du cabinet. Les nombres de contacts et de patients proviennent de NewIndex.
- Dans le questionnaire en ligne medpoint, les positions correspondant à un total sont automatiquement calculées dès qu'au moins un champ détaillé est rempli. Pour autant que les règles du questionnaire s'appliquant en cas de saisie manuelle soient respectées, un montant saisi dans medpoint pour un total intermédiaire est donc toujours importé dans le questionnaire MAS. Il peut cependant être modifié manuellement dans le questionnaire MAS, après l'importation.

T5 Divergences MAS-RoKo et MAS-medkey

MAS	RoKo	medkey
Charges		
Charges sociales et prévoyance professionnelle (employés) (entreprise individuelle)	Pas de champ(s) spécifique(s).	A-1-4 Sozialleistungen und berufliche Vorsorge (angestelltes Personal)
Charges sociales et prévoyance professionnelle (autres formes juridiques: SA, SARL, etc.)		
Charges sociales (AVS, AI, APG,...), LPP.		Sozialleistungen (AHV, IV, EO,...), BVG

¹³ NewIndex est une société détenue par les sociétés cantonales de médecine, la FMH et la coopérative Caisse des médecins. Elle collecte les données de facturation des médecins.

MAS	RoKo	medkey
Charges		
Achats de prestations de médecins <i>Dépenses pour le personnel médical externe qui, par ex., n'est pas employé par le cabinet (prêt de personnel). Dans tous les cas, le personnel médical externe n'est pas lié au cabinet par un contrat de travail.</i>	Pas de champ(s) spécifique(s).	A-1-5 Einkauf ärztlicher Leistungen <i>Ausgaben für externes ärztliches Personal, das zum Beispiel nicht über die Praxis angestellt ist sondern über einen Personalverleih, und das in jedem Fall keinen Arbeitsvertrag mit der Praxis geschlossen hat.</i>
Autres charges de personnel <i>P.ex. dépenses pour des événements d'entreprises, des cadeaux, des bonus ou pour du personnel non-médical externe, qui n'est pas employé par le cabinet (prêt de personnel).</i>	A22 Charges sociales, si non incluses ci-dessus	A-1-6 Übriger Personalaufwand <i>Zum Beispiel Ausgaben für Betriebsanlässe, Geschenke, Bonus oder auch externes nichtärztliches Personal, das nicht über die Praxis angestellt ist sondern über einen Personalverleih.</i>
TOTAL DES CHARGES SOCIALES ET DE PREVOYANCE DU PROPRIETAIRE DU CABINET <i>Seulement si la forme juridique de l'entreprise est entreprise individuelle.</i> <i>AVS, AI, PC, etc. / LPP (cotisations ordinaires (part "patronale") et cotisations de rachat). Les cotisations au 3e pilier (pilier 3a) ne doivent pas apparaître dans la comptabilité d'exploitation de l'entreprise (financement privé).</i>	A6T Assurances / prévoyance du médecin propriétaire du cabinet (société simple) <i>Cotisations pour le 2ème pilier et pour la prévoyance personnelle liée (au 3e pilier)</i>	A-3-1 Sozialleistungen und Vorsorge Inhaber Arztpraxis (Nicht relevant für AGs, GmbHs, Zentren etc.) AHV, IV, EO... / BVG
Produits		
Produits des activités hospitalières: Produits LAMal	kE21 Revenu généré par l'activité hospitalière <i>Salaire de médecin-chef, rémunération pour interventions chirurgicales, activités de conciliation et autres activités hospitalières. Attention: veuillez indiquer le montant effectivement versé (après déduction de la part qui revient à l'hôpital)</i>	E-2-1 Ertrag aus Spitaltätigkeit: KVG Ertrag
Produits des activités hospitalières: Total des produits	E21 Revenu généré par l'activité hospitalière <i>Salaire de médecin-chef, rémunération pour interventions chirurgicales, activités de conciliation et autres activités hospitalières. Attention: veuillez indiquer le montant effectivement versé (après déduction de la part qui revient à l'hôpital)</i>	E-2-1 Ertrag aus Spitaltätigkeit: Total Ertrag

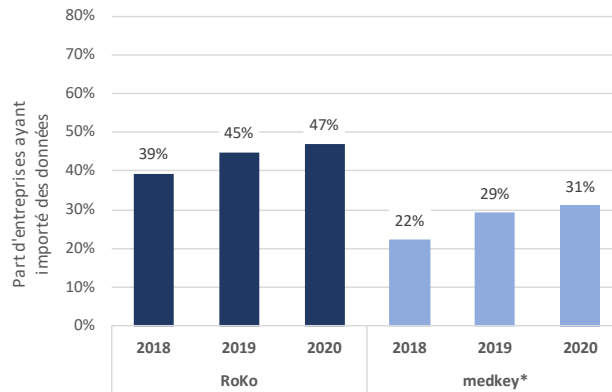
Remarques:

1. MAS: état en octobre 2021 selon le questionnaire standard pour le relevé des données de l'année de référence 2020.
2. RoKo: état en octobre 2021.
3. medkey: état en octobre 2021.

6.4.4 Utilisation de l'importation des données de RoKo et de medkey

L'importation des données de RoKo surtout, mais de medkey également, est fréquente. Lors du relevé MAS des données de l'année de référence 2020, 47% des entreprises ayant transmis le questionnaire standard ont importé des données de RoKo (G24). Parmi les entreprises établies dans les cantons de Lucerne, Uri, Obwald et Nidwald, 31% ont importé des données de medkey.

G24 Importation des données de RoKo et medkey dans le questionnaire standard



* cantons considérés en 2018: LU, UR, SZ, OW, NW et ZG; cantons considérés en 2019 et 2020: LU, UR, OW et NW.

6.5 Annexe 5 : statuts de participation des entreprises

Catégories			Définitions
Entreprises appartenant à la population-cible	Entreprises répondantes	Entreprises ayant transmis le questionnaire standard	Entreprises avec chiffre d'affaire > 30 000 francs et infrastructure propre.
		Entreprises ayant transmis le questionnaire court	Entreprises avec chiffre d'affaire ≤ 30 000 francs et/ou sans infrastructure propre.
	Entreprises non répondantes	Entreprises dispensées	Entreprises dispensées de participer (déménagement de l'entreprise, incapacité de l'entreprise à répondre, erreurs dans les données initiales (p.ex. sites manquants), etc.) et entreprises avec questionnaire partiellement ou complètement rempli, mais non transmis à l'OFS.
		Entreprises avec statut inconnu	Entreprises avec lesquelles l'OFS n'a eu aucun contact au cours du relevé. Ces entreprises n'ont pas respecté leur obligation légale de participer.
Entreprises n'appartenant pas à la population-cible			Entreprises qui, après contact avec l'OFS ou après vérification en l'absence de contact (dans le cas d'un retour postal dû à une adresse erronée), sont identifiées comme ne remplissant pas les critères de participation.

6.6 Annexe 6 : exemple de courriel adressé aux entreprises répondantes en cas d'anomalies détectées

Votre nom d'utilisateur : B20 [REDACTED]
Entreprise : [REDACTED]
IDE : [REDACTED]
Personne à contacter : [REDACTED]

Neuchâtel, le 21 mars 2022

Madame, Monsieur,

Vous avez transmis les données du relevé MAS 2020 de votre entreprise à l'Office fédéral de la statistique (OFS) le 15.03.2022. Nous vous en remercions.

Les données des questionnaires transmis sont soumises à des contrôles de qualité. Suite aux contrôles effectués, les anomalies suivantes ont été détectées dans votre questionnaire :

- *Chapitre Finances: sous-chapitres Charges, Produits et Résultat*
Anomalie: dans le sous-chapitre Résultat, le résultat d'exploitation est négatif, inférieur à - 300000 de francs (le résultat d'exploitation correspond au «salaire» du propriétaire du cabinet).
Les données saisies dans les sous-chapitres Charges et Produits sont-elles bien exactes? (Le «salaire» de l'entrepreneur a peut-être été saisi en tant que charges de salaires.)

Nous vous remercions de contacter notre hotline pour que nos collaborateurs puissent discuter avec vous des anomalies mentionnées ci-dessus.

Si nécessaire, votre questionnaire peut être réouvert, de façon à ce que les données saisies se révélant erronées puissent être corrigées.

Sans prise de contact de votre part, nous ne pouvons pas vérifier si les données sont bien exactes et elles ne pourront malheureusement pas être utilisées.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre précieuse collaboration.

Office fédéral de la statistique / Section Services de santé

Contact :

Hotline MAS (Medical Ambulatory – Structure)

Relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires

6.7 Annexe 7 : liste détaillées des indicateurs

Num	Variable - nom	Statut	Définition - Indicateur	Description - Indicateur
AT1	TOTAL DES CHARGES	Obligatoire	Total des charges de l'entreprise (XET_TOT) = 0	L'entreprise active économiquement et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique des charges d'exploitation de 0 franc.
AT2	TOTAL DES CHARGES	Obligatoire	Total des charges de l'entreprise (XET_TOT) année a = XET_TOT année a-1. Condition: ssi XET_TOT année a > 0 et XET_TOT année a-1 > 0	L'entreprise active économiquement indique un total des charges supérieur à 0 franc, mais identique à l'année précédente.
AT3	TOTAL DES CHARGES	Obligatoire	Total des charges de l'entreprise (XET_TOT) = 0, dans au moins un canton d'activité (CANTON_FIN_CD)	L'entreprise active économiquement dans plusieurs cantons et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique un total des charges de 0 franc pour au moins un canton.
AT4	TOTAL DES CHARGES	Obligatoire	Total des charges de l'entreprise (XET_TOT) identiques dans au moins deux cantons (CANTON_FIN_CD)	L'entreprise active économiquement dans plusieurs cantons et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique un total des charges identiques pour au moins deux cantons.
ET1	TOTAL DES PRODUITS	Obligatoire	Total des produits de l'entreprise (XIT_TOT) = 0	L'entreprise active économiquement indique des produits d'exploitation de 0 franc.
ET2	TOTAL DES PRODUITS	Obligatoire	Total des produits de l'entreprise (XIT_TOT) = 0 et début d'activité de l'entreprise avant l'année de référence (IS_NEW_ACT = 0) ou début d'activité de l'entreprise dans l'année de référence, mais en octobre au plus tard ((IS_NEW_ACT = 1 et NEW_ACT_MONTH_CD ≤ 10)	L'activité de l'entreprise a débuté au plus tard au mois d'octobre de l'année de référence; l'entreprise active économiquement indique des produits d'exploitation de 0 franc.
ET3	TOTAL DES PRODUITS	Obligatoire	Total des produits de l'entreprise (XIT_TOT) année a = XIT_TOT année a-1. Condition: ssi XIT_TOT année a > 0 et XIT_TOT année a-1 > 0	L'entreprise active économiquement indique un total des produits supérieur à 0 franc, mais identique à l'année précédente.
ET4	TOTAL DES PRODUITS	Obligatoire	Total des produits de l'entreprise (XIT_TOT) = 0, dans au moins un canton d'activité (CANTON_FIN_CD)	L'entreprise active économiquement dans plusieurs cantons et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique un total des produits de 0 franc pour au moins un canton.
ET5	TOTAL DES PRODUITS	Obligatoire	Total des produits de l'entreprise (XIT_TOT) identiques dans au moins deux cantons (CANTON_FIN_CD)	L'entreprise active économiquement dans plusieurs cantons et disposant de sa propre infrastructure pour la fourniture des prestations médicales indique un total des produits identiques pour au moins deux cantons.
BE1	Résultat total	Obligatoire	Résultat d'exploitation (XRT_TOT) de l'entreprise individuelle (LEGALFORM_CD = 1) < - 100'000	Le résultat d'exploitation de l'entreprise individuelle («salaire» du propriétaire du cabinet) est négatif et inférieur à -100'000 francs.

Num	Variable - nom	Statut	Définition - Indicateur	Description - Indicateur
BE2	Résultat total	Obligatoire	Résultat d'exploitation (XRT_TOT) de l'entreprise individuelle (LEGALFORM_CD = 1) < 0 et nombre de sites (entreprise) = 1 et début d'activité avant l'année de référence (IS_NEW_ACT = 0)	Le résultat d'exploitation de l'entreprise individuelle («salaire» du propriétaire du cabinet) est négatif (inférieur à 0 franc). Sont considérées: entreprises individuelles avec un seul site dont l'activité a débuté avant l'année de référence.
BE3	Résultat total	Obligatoire	Résultat d'exploitation (XRT_TOT) de l'entreprise individuelle (LEGALFORM_CD = 1) > 3'000'000	Le résultat d'exploitation de l'entreprise individuelle («salaire» du propriétaire du cabinet) est supérieur à 3'000'000 francs.
AD1	Charges Matériel de laboratoire et Produits totaux des analyses de laboratoire	Optionnel	Charges de matériel de laboratoire de l'entreprise (XET_MAT_LAB) = 0 et produits des analyses de laboratoire de l'entreprise (XIT_PRA_LAB) > 0	L'entreprise indique des produits d'analyses de laboratoire supérieurs à 0 franc, mais des charges pour le matériel de laboratoire de 0 franc.
AD2	Charges Médicaments et Produits totaux des médicaments	Optionnel	Charges des médicaments de l'entreprise (XET_MAT_DRUG) = 0 et produits des médicaments de l'entreprise (XIT_PRA_DRUG) > 0	L'entreprise indique des produits des médicaments supérieurs à 0 franc, mais des charges de médicaments de 0 franc.
AD3	Total des charges de personnel	Obligatoire	Total des charges de personnel (XET_PER_TOTAL) = 0 et nombre de médecins actifs (CONTRAT_DURATION > 0) avec statut d'emploi «salarié» ou «externe» (EMPLOY_STATUS_CD in (1,3) > 0	Le total des charges de personnel de l'entreprise est de 0 franc, alors qu'au moins un médecin a été actif (durée du contrat/de l'activité supérieure à 0 mois) sur un site de l'entreprise durant l'année de référence avec un statut d'emploi «salarié» ou «externe».
AD4	Total des charges de personnel	Obligatoire	Total des charges de personnel (XET_PER_TOTAL) = 0 et total du personnel avec fonction non médicale en pourcentages de poste (PE_MED_ASSIST_PCT + PE_CARE_PCT + PE_DIAG_PCT + PE_OP_TECH_PCT + PE_PHYSIO_PCT + PE_PSYCHO_PCT + PE_OTHER_NMED_PCT + PE_DIR_ADMIN_PCT + PE_CLEANER_PCT + PE_INFORMATICS_PCT + PE_OTHER_PCT) > 0	Le total des charges de personnel de l'entreprise est de 0 franc, alors que du personnel avec fonction non médicale a été actif (total des pourcentages de poste > 0%) dans l'entreprise durant l'année de référence.
AD5	Total des charges diverses	Obligatoire	Total des charges diverses (XET_OTH_TOTAL) = 0	Le total des charges diverses (charges de locaux, de loyer, de formation continue, etc.) de l'entreprise est de 0 franc.
ED1	Total des produits LAMal de l'activité du cabinet	Obligatoire	Total des produits LAMal de l'activité de l'entreprise (XIK_PRA_TOTAL) = 0 et total des contacts avec des patients LAMal de l'entreprise (CONTACT_KVG_NB) > 0	Le total des produits LAMal de l'activité de l'entreprise est de 0 franc, alors que des contacts avec des patients LAMal ont été réalisés.

Num	Variable - nom	Statut	Définition - Indicateur	Description - Indicateur
ED2	Total des produits LAMal de l'activité du cabinet	Obligatoire	Total des produits LAMal de l'activité de l'entreprise (XIK_PRA_TOTAL) = 0 et total des contacts avec des patients LAMal de l'entreprise (CONTACT_KVG_NB) > 0 et début d'activité de l'entreprise avant l'année de référence (IS_NEW_ACT = 0) ou début d'activité de l'entreprise dans l'année de référence, mais en octobre au plus tard ((IS_NEW_ACT = 1 et NEW_ACT_MONTH_CD ≤ 10)	L'activité de l'entreprise a débuté au plus tard au mois d'octobre de l'année de référence et le total des produits LAMal de l'activité de l'entreprise (prestations médicales des médecins, prestations médicales du personnel non-médecin, analyses de laboratoire, vente de médicaments, etc.) est de 0 franc, alors que des contacts avec des patients LAMal ont été réalisés.
ED3	Total des produits de l'activité du cabinet	Obligatoire	Total des produits de l'activité de l'entreprise (XIT_PRA_TOTAL) = 0 et total des contacts avec des patients de l'entreprise (CONTACT_TOT_NB) > 0	Le total des produits de l'activité de l'entreprise est de 0 franc, alors que des contacts avec des patients ont été réalisés.
ED4	Total des produits de l'activité du cabinet	Obligatoire	Total des produits de l'activité de l'entreprise (XIT_PRA_TOTAL) = 0 et total des contacts avec des patients de l'entreprise (CONTACT_TOT_NB) > 0 et début d'activité de l'entreprise avant l'année de référence (IS_NEW_ACT = 0) ou début d'activité de l'entreprise dans l'année de référence, mais en octobre au plus tard ((IS_NEW_ACT = 1 et NEW_ACT_MONTH_CD ≤ 10)	L'activité de l'entreprise a débuté au plus tard au mois d'octobre de l'année de référence et le total des produits de l'activité de l'entreprise (prestations médicales des médecins, prestations médicales du personnel non-médecin, analyses de laboratoire, vente de médicaments, etc.) est de 0 franc, alors que des contacts avec des patients ont été réalisés.